

la ref

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION

N°257

JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE 2026



Dossier

LA RSO DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES

24

FFE TERRITOIRES 12

Appel à Projets pour développer la pratique

DANS VOS CLUBS 30

Journées de formation pilotes en région

L'ASTUCE

37

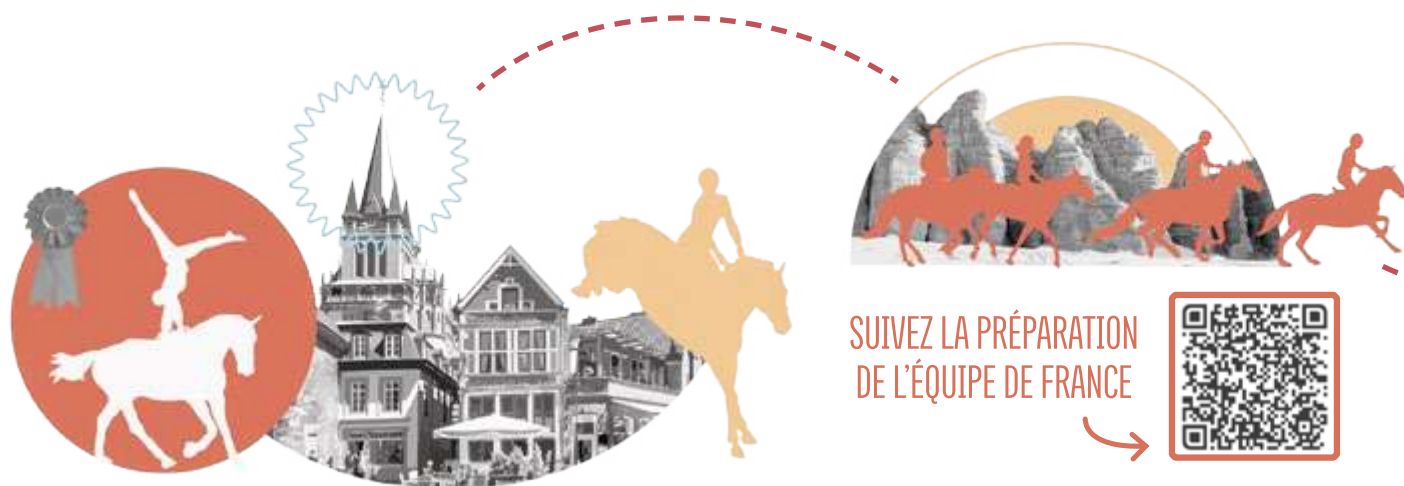
Des actions pour booster votre rentrée

CCE | CSO | DRESSAGE | PARA-DRESSAGE | VOLTIGE | ATTELAGE | ENDURANCE



LES ÉQUIPES DE FRANCE D'ÉQUITATION AUX CHAMPIONNATS DU MONDE

DU 11 AU 23 AOÛT 2026 / AIX-LA-CHAPELLE
28 NOVEMBRE 2026 / ALULA (ENDURANCE)



SUIVEZ LA PRÉPARATION
DE L'ÉQUIPE DE FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION - FFE.COM



© FFE/la nœlle

6

Sommaire

Édito	4
Commandez votre colis de rentrée !	4
Actualités FFE	
LES BRÈVES	5
JOURNÉES DU CHEVAL DU 5 AU 13 SEPTEMBRE 2026	6
À LA RENTRÉE, J'ENREGISTRE LES LICENCES DE TOUS MES CAVALIERS	8
QUI DIT RENTRÉE, DIT CAMPAGNE DE COMMUNICATION !	9
POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET	10
APPEL À PROJETS FFE TERRITOIRES : PRÈS DE 1,8 MILLION D'EUROS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE.....	12
MATINALE STRASBOURGEOISE POUR LA FFE AUTOUR DU « CHEVAL, PARTENAIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN RÉGION GRAND EST »	15
EQUIACTION, LE FONDS DE DOTATION DE LA FFE : LE CHEVAL, AU CŒUR DU BIEN ET DU MIEUX-ÊTRE	16
UNE FORMATION À LA FONCTION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : LES CLÉS D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI	18
DÉCOUVREZ GEOCHEVAL, L'APPLICATION DE RANDONNÉE ÉQUESTRE !	19
JOURNAL DE BORD - UNE SEMAINE EN STAGE CLUB AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL	20
DÉCRYPTAGE - LA CHARTE D'USAGE DU NUMÉRIQUE	22
ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC	23
Dossier	
LA RSO DANS LES ÉTABLISSEMENTS ÉQUESTRES : UN LEVIER STRATÉGIQUE, ÉTHIQUE ET ÉCONOMIQUE À OSER AFFIRMER	24
Dans vos clubs	
DEUX JOURNÉES DE FORMATION PILOTES EN RÉGION	30
ALLER À LA RENCONTRE DE SON PUBLIC ET DES COLLECTIVITÉS À LA RENTRÉE	31
UN BIOCAPTEUR POUR SUIVRE LA TEMPÉRATURE DES ÉQUIDÉS	32
TECHNIQUE DISCIPLINE - LA PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE	34
ET SI VOUS CONFIEZ VOS BULLETINS DE SALAIRE AU GHN ?	36
Pour aller plus loin	
L'ASTUCE - DES ACTIONS MARKETING POUR BOOSTER VOTRE RENTRÉE	37
LA SÉRIE - HAPPY ATHLETE : UNE THÈSE POUR IDENTIFIER LES SIGNES DE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX DE SPORT DE HAUT NIVEAU	38
LA RELÈVE AU RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE PRO DE SAUT D'OBSTACLES	40
UN GUERRIER NOMMÉ SERTORIUS DE RIMA Z'IFCE, DOUBLE CHAMPION DE FRANCE DE DRESSAGE PRO ÉLITE	41
UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS GRÂCE AU RÉSEAU DIMENSION MENTALE ...	42
CULTURE ÉQUESTRE - EDWART VIGNOT, COLLECTIONNEUR PASSIONNÉ	43



© FFE/EL

34



© FFE/PSV

41

la ref - Magazine officiel de la Fédération Française d'Équitation



Parc équestre fédéral 41600 Lamotte - Tél : 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com **RÉDACTRICE EN CHEF** : Sophie Loos **VISUEL COUVERTURE** : ©FFE/N.Hodys **CONTRIBUTEURS** : Ont participé à la rédaction de ce numéro Déborah Bardou, Catherine Bonnichon - de Rancourt, Isabelle Defossez, Guillaume Dereau, Cécilia Do, GHN, Mathias Hébert, Emma Lahondès, Clément Millet, Sofia Subotina **ICONOGRAPHIE** : Célia Bergougnoux **MAQUETTE** : Charte Graphique : FFE - Mise en page : ASP **COMMISSION PARITAIRE** : 048 G 80336 **ISSN** : 2115-4686 (imprimé), 2402-7308 (en ligne) **TIRAGE** : 3 200 exemplaires **DÉPÔT LEGAL** : Juin 2026 **ÉDITEUR** : Fédération Française d'Équitation - Association loi 1901 - Président : Frédéric Bouix - Siège social : Parc équestre fédéral 41600 Lamotte **DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** : Frédéric Bouix **ABONNEMENT** : Envoyez vos coordonnées et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à LA REF au dos du chèque **PUBLICITÉ** : publications@ffe.com - 02 54 94 46 45

Des temps forts estivaux... à la rentrée

L'accompagnement de tous les dirigeants, enseignants et formateurs est au cœur de l'action fédérale. Il se poursuit avec, notamment, l'organisation de trois journées de formation pilotes en région. Les deux premières, sur les thématiques de l'équitation à poney et à cheval, vous sont présentées en **pages 30 et 31**. Accueillies positivement par l'ensemble des participants, elles seront prochainement déployées dans toute la France.

Ainsi, si ces dernières semaines ont été riches, les prochaines le seront tout autant ! Mi-mai lors du Grand Tournoi, championnats de France des sports équestres collectifs, 554 équipes, soit 2 500 joueurs, se sont affrontées dans une ambiance conviviale. D'ici peu, de nombreux clubs prendront possession du Parc équestre fédéral pour le Generali Open de France. Plus que jamais, les championnats de France Poneys et Clubs s'imposent comme le grand rendez-vous de fin de saison. La stabilité du nombre d'engagés témoigne de la bonne santé de la compétition pour ces deux catégories, avec 6 295 engagés pour la semaine Poneys. La tendance est similaire pour les Clubs, dont les chiffres définitifs ne sont pas encore connus à l'heure où ce numéro passe sous presse.



© FFE/PSY

Objectif d'une année pour les petits comme les plus grands, le Generali Open de France poursuit son évolution année après année. L'édition 2026 ne fait pas exception avec, par exemple, l'arrivée d'épreuves de para-équitation adaptée, à destination d'un public en situation de handicap mental, psychique et/ou présentant des troubles du neurodéveloppement (**voir pages 34 et 35**). La formule des championnats de France, pleinement ancrée dans son temps, témoigne de l'inclusivité des pratiques équestres et de la volonté de la Fédération de rendre le contact avec les équidés, dont les bienfaits sont aujourd'hui largement reconnus, accessible au plus grand nombre.

Pour tous, la période estivale qui suit est un temps fort pour se tourner vers l'équitation d'extérieur, proposer des stages, des séjours ou des randonnées en compagnie des poneys et chevaux. C'est également l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de profiter d'une pause bien méritée avant d'attaquer la rentrée. Nous sommes depuis plusieurs mois mobilisés pour vous accompagner et soutenir la dynamique de recrutement dans les clubs, avec le lancement d'une nouvelle campagne de communication, mettant en avant la vie dans les clubs, qui vous est dévoilée en **page 9**. Les Journées du cheval évoluent avec des formats repensés pour s'adresser à différents publics (**pages 6 et 7**).

Notre engagement collectif sera un facteur clé de réussite en cette période charnière pour nos activités.

Comme toujours, l'ensemble des permanents de la Fédération, ainsi que les élus, restent à votre écoute. Bel été,

Frédéric Bouix,
Président de la FFE

COMMANDEZ VOTRE COLIS DE RENTRÉE !

La rentrée est un des temps forts de l'année pour recruter de nouveaux cavaliers. La Fédération accompagne les clubs membres actifs à cette occasion, notamment à travers la mise à disposition d'un colis de rentrée (agenda seul, colis classique ou personnalisé) via la plateforme **colis.ffe.com**

COMMANDES OUVERTES JUSQU'AU 17 AOÛT



Pour leur première année d'adhésion, les membres actifs reçoivent automatiquement de la FFE un colis de rentrée classique. Les années suivantes, vous devez **obligatoirement commander** votre colis via la plateforme dédiée !



Les brèves

Un nouveau podcast autour de la culture équestre

La FFE lance sa chaîne de podcast : *Génération Cheval*.

La toute première série, intitulée « À cheval sur les mots : Quand les maîtres d'hier éclairent les cavaliers d'aujourd'hui », est composée de 10 épisodes dont le premier sortira le 11 juillet prochain, à l'occasion de la Journée mondiale du cheval. Ensuite publiée mensuellement sur les plateformes d'écoute habituelles, cette série invitera à découvrir l'univers fascinant des activités équestres via le prisme de la culture. Un atout notamment pour toucher une cible adulte plus sensible à une offre intégrant cet aspect culturel.



Des championnats internationaux au Parc équestre fédéral

Du 10 au 15 août 2026, le Parc équestre fédéral sera l'épicentre mondial des sports équestres collectifs. Pour la première fois, la FFE y organisera simultanément deux échéances majeures du calendrier international : les championnats du monde de pony-games et d'Europe de horse-ball, respectivement sous l'égide de l'International Mounted Games Association (IMGA) et de la Fédération Internationale du Horse Ball (FIHB).

Entrée libre et gratuite.

Formations à venir : Journées Accueil

En complément des Journées Poney et Cheval (*voir page 30*), une troisième journée de formation spécifiquement dédiée à l'accueil en club est actuellement en cours d'élaboration.

Cet axe de travail est un enjeu de développement crucial : l'enquête « Les Français et l'équitation », menée par l'institut Kantar pour la FFE (2025), a en effet mis en évidence que 38 % de la population avoue se sentir mal à l'aise en franchissant le portail d'un établissement équestre. Pour lever ce frein et accompagner la professionnalisation des structures, la Fédération s'engage de manière forte et structurante.

Un vaste plan de déploiement, soutenu financièrement par la FFE, prévoit **l'organisation d'une première séquence de 50 sessions de formation à travers toute la France.**

Le maillage territorial de ces journées est actuellement en cours de finalisation, en concertation avec les présidents des Comités régionaux d'équitation. L'objectif est de vous proposer des outils concrets pour dynamiser la qualité globale de l'accueil, transformer les clubs en véritables lieux de vie conviviaux et garantir ainsi la conquête et la fidélisation de tous les publics.

Le chiffre du trimestre

909
clubs

ont participé aux opérations de développement de printemps

*Cheval de Pâques : 431 clubs
Journée de l'attelage : 42 clubs
Cheval nature : 134 clubs
Fête du poney : 302*

Prenez date pour les AG et le Congrès Fédéral 2026

Les Assemblées Générales Ordinaires de la FFE et du CNTE se tiendront le jeudi 26 novembre au Parc équestre fédéral. Comme tous les ans, un Congrès Fédéral sera organisé les 26 et 27 novembre. Après les jeunes enfants et les adultes, ce sera cette fois l'occasion d'échanger sur le recrutement et, surtout, la fidélisation des adolescents. À vos agendas !



JOURNÉES DU CHEVAL

DU 5 AU 13 SEPTEMBRE 2026

Septembre, avec sa rentrée des classes et la reprise des activités extrascolaires, est un temps fort pour le recrutement de nouveaux cavaliers. Ouvrez la porte de votre club à l'occasion des Journées du cheval ! Nouveauté cette année, plusieurs dates vous sont proposées du 5 au 13 septembre avec des thématiques nationales attribuées tout au long de la semaine, permettant de mettre en lumière la diversité des activités équestres. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.

SEPTEMBRE : LA RENTRÉE EN MOUVEMENT, LE RECRUTEMENT EN ACTION

« La rentrée de septembre constitue un moment clé pour débiter ou reprendre une pratique sportive, pour soi, et pour ses enfants. Les familles sont en quête d'activités éducatives riches de sens, proches de la nature et porteuses de valeurs. L'équitation répond pleinement à ces attentes », rappelle Frédéric Bouix, président de la FFE.

À l'occasion de ce temps fort, la Fédération vous accompagne grâce aux Journées du cheval. C'est le moment idéal pour ouvrir les portes de votre établissement ; accueillez petits et grands pour leur faire découvrir la diversité des activités équestres et l'environnement de votre club ! Quelques heures d'animation peuvent permettre de générer de nombreux contacts pour les inscriptions de rentrée, fidéliser vos cavaliers et renforcer votre ancrage local.

Les inscriptions sont ouvertes via la plateforme Tous à cheval, pour tous les membres actifs.



NOUVEAUTÉ 2026 : DES JOURNÉES DU CHEVAL SUR NEUF JOURS, AVEC PLUSIEURS THÉMATIQUES

La FFE vous propose de nombreuses dates pour son opération phare de la rentrée. Pour les journées portes ouvertes, la communication nationale sera centrée autour des **samedi 5 et dimanche 6, mercredi 9 ainsi que des samedi 12 et dimanche 13 septembre.**

Des thématiques ont été identifiées pour les autres jours de la semaine :

- **lundi 7 septembre : métiers de l'équitation** - l'occasion idéale pour les orga-

nismes de formation de proposer une journée portes ouvertes pour faire découvrir les parcours de formation existants et d'inviter les conseillers d'orientation des établissements scolaires voisins.

- **mardi 8 septembre : inclusion**, en lien avec la démarche Cheval & Diversité (médiation avec les équidés, équitation adaptée...) - proposer aux établissements ou services sociaux ou médico-sociaux de découvrir les bienfaits du contact avec les équidés.
- **jeudi 10 septembre : entreprise** - solliciter les sociétés de votre zone de chalandise pour des séances d'équicoaching.
- **vendredi 11 septembre : équitation scolaire** - inviter les écoles en s'appuyant sur le dispositif Poney école.

En apportant ces évolutions, la volonté de la Fédération et de ses élus est de permettre à ses clubs adhérents de mettre en lumière l'ensemble des activités équestres proposées tout au long de l'année dans les clubs.

La FFE a fait évoluer la plateforme Tous à cheval pour que le grand public, tout comme les professionnels, puissent trouver facilement les événements qui les intéressent, selon la thématique visée.

Elle adosse à ce dispositif une communication nationale, combinant des relations presse (envoi de communiqués de presse aux médias nationaux et régionaux) et une activation digitale (achat média).

5 bonnes raisons de participer aux Journées du cheval

- Faire connaître votre établissement auprès de nouveaux publics
- Développer vos inscriptions de rentrée
- Valoriser la diversité de vos activités
- Bénéficier d'un kit de communication gratuit
- Profiter d'une visibilité nationale grâce à la campagne de communication de la Fédération

Inscription sur la plateforme Tous à cheval

Renseignez les dates de votre événement et le programme sur tousacheval.ffe.com afin de le rendre visible auprès du grand public. Un kit de communication clé en main vous sera envoyé pour toute inscription avant le 1^{er} septembre, comportant des affiches A3 et des flyers A4 pour promouvoir votre événement auprès des commerçants locaux, offices de tourisme, collectivités locales, etc.

Pour vous aider à organiser votre événement, plus de 50 supports de communication - affiches, posts réseaux sociaux, diplômes, etc. - seront prochainement disponibles sur la **Médiathèque des Clubs**.

L'Astuce en + :

Contactez votre presse locale pour faire connaître la date de votre événement, le programme et attirer du public.



En lumière, des actions dans vos clubs

Au domaine de Benquet (32), de nombreux ateliers gratuits

Paule Perron, avec une quinzaine de bénévoles de l'Association des Cavaliers de Benquet, a accueilli près de 200 visiteurs pour des initiations à poney, aux longues-rênes mais également à l'attelage avec deux Cobs Normands. Ils étaient également une centaine à assister à un spectacle composé de 11 numéros, « *de la petite princesse de 4 ans debout à l'arrêt sur un shetland faisant des révérences, jusqu'aux présentations plus élaborées des cavaliers ayant un Galop® 7 : equifeel, carrousel, tandem, pas de deux, longues rênes, équitation turkmène, présentation d'un cheval en interaction avec le public, dressage en amazone...* », précise la dirigeante de ce club d'une quarantaine de licenciés. Les recettes de la buvette sont revenues à l'association.

Pour promouvoir cette journée, Paule Perron a fait imprimer 150 affiches A4 et A3 et 1500 flyers, qui sont distribués auprès des commerçants locaux, mairies, offices de tourisme dans un rayon de 15 à 20 kilomètres autour du club. Le site internet et la page Facebook du club permettent un relais digital, tandis que la commune du Houga inscrit le rendez-vous sur son panneau électronique à l'entrée du village. « *Les retombées en termes d'inscriptions ne sont pas forcément immédiates - j'enregistre quelques inscriptions - mais certains reviennent parfois quelques années après. Pour le 13 septembre 2026, bien sûr, nous renouvellerons notre Journée du cheval, avec un peu plus de publicité et de communication. Nous souhaitons proposer encore plus d'ateliers gratuits* », conclut-elle.

À l'étrier de Bigorre (65), un festival qui prend de l'ampleur

Loraine et Grégoire Marsac ont repris fin 2019 l'un des plus vieux centres équestres des Hautes Pyrénées, l'étrier de Bigorre, créé en 1950 et alors à l'abandon. Animés par la volonté « *d'apporter quelque chose de nouveau et réaliser un événement qui n'existe pas dans le département* », ils développent peu à peu leurs journées portes ouvertes en mettant en avant les artisans et professionnels locaux. « *Nos intervenants sont tous originaires du Pays basque, du Béarn ou de la Bigorre, c'est notre fil conducteur* », précisent-ils.

En 2023 est né le festival Equinart's, avec un dimanche un village exposant et le suivant une formule standard de portes ouvertes. Celui-ci s'étoffe et l'édition 2025 marque un tournant avec l'ajout d'une soirée spectacle.

« *Nous avons réalisé un grand travail sur l'éclairage afin de mettre en valeur notre domaine. Le samedi soir, un marché de producteurs a été organisé avant de laisser place aux représentations avec des chants locaux, du flamenco, un spectacle des cavaliers de l'étrier de Bigorre et, en clôture, un spectacle pyrotechnique ! Le lendemain, le marché artisanal a pris place avec restauration, trois spectacles équestres de la troupe Les Equifoliz, un château gonflable, une maquilleuse et divers ateliers, initiations à poney, séances de voltige, shiatsu équin, maréchalerie, etc. Cela a rassemblé un millier de festivaliers* », partage Loraine, qui remercie tous les bénévoles, cavaliers, entreprises, associations et organismes pour leur investissement, ainsi que la municipalité de Bénac pour leur soutien technique et logistique.

« *Côté communication, nous sommes très bien accompagnés car tout est diffusé gratuitement par les journaux locaux. Les panneaux routiers nous sont offerts* », ajoute-t-elle, complétant par une diffusion sur les réseaux sociaux et la réalisation d'une vidéo promotionnelle.



Au poney-club de Marck (62) : un coin de verdure dans la ville...

« *Un petit coin de nature en ville* », c'est ainsi que Philippe Gheeraert décrit son établissement. « *Il y a les abeilles mais aussi les lapins, les volailles, la serre, l'aquaponie, les hérissons...* » Pratiquant l'apiculture depuis de nombreuses années, c'est tout naturellement qu'il propose, en plus des initiations à poney, de découvrir cette activité lors de la Journée du cheval où il accueille environ 150 enfants.

« *À cette occasion, beaucoup s'inscrivent à une séance de découverte sans engagement puis quelques-uns poursuivent par des cours à l'année, ce qui place le poney-club de Marck dans le 1^{er} tiers des clubs de France pour la conquête de nouveaux publics* », explique-t-il, ajoutant que ses activités attirent également les écoles. « *Pour venir, le bus de ville est gratuit. Les enfants repartent avec un flyer qui les invite à participer à une séance de découverte ou à venir fêter leur anniversaire au poney-club, une idée originale qui plaît aux parents.* »

À LA RENTRÉE, J'ENREGISTRE LES LICENCES DE TOUS MES CAVALIERS !

Le mois de septembre marque la reprise de vos activités après l'été et l'accompagnement de vos cavaliers vers une nouvelle année de pratique, à poney ou à cheval. Le renouvellement des licences FFE constitue un élément central de cette dynamique, en garantissant une pratique sécurisée et l'accès à l'ensemble des avantages fédéraux pour vos cavaliers. On vous donne toutes les bonnes raisons d'enregistrer les licences de vos cavaliers à la rentrée.

GARANTIR UNE PRATIQUE SÉCURISÉE

La licence inclut une assurance couvrant toute action d'équitation, de la préparation du cheval jusqu'au retour à son lieu d'hébergement. Vos cavaliers pourront ainsi vivre leur passion sereinement et sans se poser de questions. Pour ceux étant propriétaires, ils pourront également souscrire facilement la garantie Responsabilité Civile Propriétaire d'Équidé (RCPE) via leur page cavalier.

ENGAGEMENT ET FIDÉLISATION

La licence favorise l'engagement durable de vos cavaliers au sein de votre établissement. Elle permet également d'acter leur progression grâce au passage des Galops®. Enfin, grâce à la licence, vos cavaliers peuvent bénéficier de tous les avantages fédéraux : participer à des compétitions, accéder à leur page cavalier, se former grâce au Campus FFE, bénéficier d'un accès premium à GeoCheval, recevoir les actualités FFE et profiter de réductions uniques.

REPRÉSENTATIVITÉ TERRITORIALE

Votre nombre de licenciés reflète le dynamisme de l'équitation sur votre territoire.

L'accompagnement financier de votre CRE et de votre CDE par la FFE est directement lié au nombre de licences, pour permettre de conduire davantage de projets.

RENOUVELEZ VOTRE ADHÉSION DÈS LE 1^{ER} SEPTEMBRE

Adhérer à la FFE permet de bénéficier de tous les services mis au point collectivement depuis des années. La licence du dirigeant est comprise dans toutes les adhésions.

Cotisation membre actif - 820 €

L'adhésion Club comprend un pack de 30 licences et tous les services les plus utiles aux clubs proposant une activité d'école d'équitation.

POIDS FÉDÉRAL DANS LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

Une base de licenciés nationale à jour, confortant le classement de l'équitation en tant que 3^e sport national, consolide la légitimité de la filière auprès des instances sportives et institutionnelles.

Cotisations membre adhérent

L'adhésion Écurie de Compétition - 550 €

Comprend la licence du dirigeant et 4 licences compétition Amateur ou 1 licence compétition Pro.

L'adhésion Organisateur d'activités équestres - 300 €

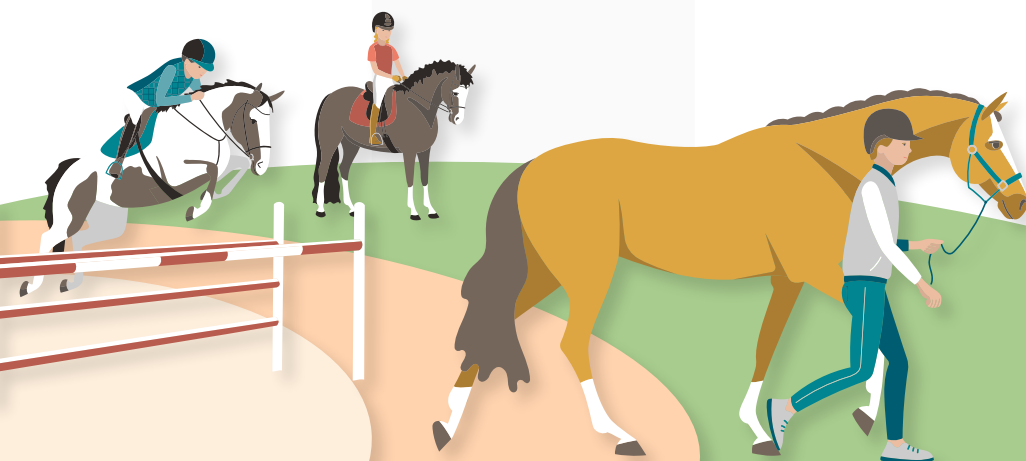
Comprend la licence du dirigeant et s'adresse aux groupements sportifs qui le souhaitent.

VALORISATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

Le nombre de cavaliers licenciés contribue à valoriser votre établissement en tant qu'acteur sportif et agricole organisé et engagé dans le cadre fédéral.

Pour une première demande, complétez votre dossier d'adhésion en ligne sur ffe.com/club.

L'adhésion se renouvelle chaque année dès le 1^{er} septembre depuis votre espace FFE Club SIF.



QUI DIT RENTRÉE, DIT CAMPAGNE DE COMMUNICATION !

Tous les ans, en vue de la rentrée en septembre, la Fédération lance une campagne de communication nationale. Ce dispositif soutient la dynamique de recrutement dans les clubs.

UNE CAMPAGNE DE RENTRÉE, POUR QUOI FAIRE ?

Tout au long de l'année, la Fédération Française d'Équitation déploie des campagnes de communication auprès du grand public afin de promouvoir la diversité des activités équestres et leurs bienfaits. L'un des temps forts de cette stratégie globale est la rentrée de septembre. Pour les clubs, celle-ci se prépare tout au long de l'année : les opérations de développement initiées par la Fédération, telles que Cheval de Pâques et surtout la Fête du poney, sont pensées pour anticiper la rentrée ; la fidélisation des cavaliers étant complémentaire au recrutement de nouveaux licenciés.

Au printemps, la FFE a fait appel à l'agence marketing 360° Klox et à l'agence d'influence ELEMA pour lancer une campagne visant à toucher les familles et les adultes en quête de nouvelles activités. À travers des expériences incarnées, des contenus immersifs et un écosystème digital complet, la FFE a déployé une campagne structurée autour de trois temps forts – Cheval de Pâques, Cheval Nature et la Fête du poney – pour faire découvrir une équitation accessible, inclusive et en phase avec les attentes contemporaines.



- les adultes (30-50 ans) souhaitant débuter ou reprendre l'équitation,
- Les cavaliers actuels, dans une logique de fidélisation.

L'idée est de valoriser les bienfaits de la pratique de l'équitation pour tous les publics et donner envie à tous de pousser la porte du club pour découvrir les activités équestres. Les actions se déclinent en **presse, achat média digital et influence**. Le ton volontairement décalé de la campagne favorise la mémorisation et crée un véritable fil rouge, facilement déclinable sur le long terme selon les thématiques abordées et les différents publics ciblés.

En complément de la campagne de recrutement, des contenus pour faire vivre la stratégie en fil rouge sur les comptes de la FFE seront pensés :

- des publications ciblant les non-licenciés, pour leur faire découvrir les clubs équestres de l'intérieur,
- d'autres contenus pour générer de la fierté d'appartenance auprès de la communauté des cavaliers.

Une opération estivale à destination des primo-licenciés



En complément des activités estivales proposées dans les clubs, la Fédération a développé un cahier de vacances qui a été envoyé gratuitement à tous les primo-licenciés âgés de 6/8 ans (CE1/CE2). Conçu autour de l'univers de Trop Top et du poney-club, il accompagnera près de 18 000 jeunes cavaliers pour leur donner envie de renouveler leur licence lors de cette rentrée.

FOCUS SUR LE DISPOSITIF 2026 : LA VIE DANS LES CLUBS AU CŒUR DE LA COMMUNICATION

Une campagne de communication à 360°

Les agences **Notchup, Ideactif et R2** vont travailler de concert autour d'un enjeu clairement identifié : repositionner l'équitation comme une expérience accessible, moderne, vivante et profondément ancrée dans la réalité quotidienne des clubs et des cavaliers. Les établissements équestres sont le point de départ d'expériences incroyables à vivre, où naît et grandit la passion pour l'équitation. C'est un lieu de vie où se créent des liens entre enfants, parents et encadrants, un point de rencontre entre tous les cavaliers. Le club, c'est aussi un lieu qui s'adapte aux envies de chacun, qu'on soit initié ou non, petit ou grand. **La combinaison de deux leviers, l'amour du cheval et la vie du club, doit permettre de renforcer l'attractivité des clubs et de favoriser la découverte de l'équitation auprès de nouveaux publics.**

Une campagne de communication à 360° autour du principe de narration « **Mon club** » a été pensée pour s'adresser à plusieurs cibles clés :

- les parents d'enfants de 3 à 15 ans (avec une priorité donnée aux enfants de moins de 10 ans),

Une tournée événementielle à l'été 2027

Une des demandes de la FFE était la conception et le déploiement d'un dispositif événementiel national, permettant de transformer la curiosité en mise en relation concrète avec les clubs. La volonté est de permettre une découverte directe et expérientielle de l'équitation, en mettant particulièrement en avant le poney, l'équitation nature et le club comme espace accessible et convivial. Un poney-club itinérant est ainsi en cours de création.

UNE CONSULTATION LANCÉE PAR LA FFE

La Fédération a lancé une consultation pour rechercher une ou plusieurs agences de communication, de publicité et d'événementiel afin de l'accompagner dans la mise en place d'une campagne 360° et d'actions de communication fortes faisant la promotion des activités équestres, pour la période allant de la rentrée scolaire 2026 à la fin de l'année 2027. 11 agences se sont positionnées, et 5 d'entre elles ont été retenues par un groupe de travail composé de dirigeantes et dirigeants, élus et permanents de la Fédération, pour un choix final validé par le Comité fédéral.

POINT D'ÉTAPE SUR LE PROJET FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET

Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation, a affiché sa volonté, depuis son élection, avec les élus du Comité fédéral, d'accompagner la discipline du concours complet. La commission fédérale, présidée par Mathieu Grasset, est à l'œuvre depuis un an afin d'apporter des pistes de travail concrètes pour pérenniser la pratique et les compétitions en France.



©FFE/CB



1/ FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CAVALIERS

- La **rénovation du BPJEPS** inclut le cross, réintégré dans l'examen final, dans la formation des enseignants de demain.
- La FFE rappelle toute l'importance de garder dans ses **programmes de Galops®** une partie cross, qui impose d'acquérir des compétences transversales, qui en font des cavaliers polyvalents et compétents techniquement.
- **Sollicitation de sportifs de haut niveau** pour s'investir dans la formation des enseignants.
- **Rédaction du Guide fédéral de concours complet**, avec 10 séances sous forme de fiches pédagogiques pour aider les enseignants à initier à la discipline dans leur club.
- Déploiement du **Plan Coach 2032** pour accompagner la montée en compétences des enseignants ayant une activité d'entraîneur en compétition, grâce à des modules de formation continue.



2/SOUTIEN ET ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISATEURS DE COMPÉTITIONS

- **Recensement par la FFE des terrains de cross et spring garden** sur tout le territoire, en s'appuyant sur celui déjà effectué par l'association France Complet, suivant une charte commune permettant d'identifier le niveau des parcours, les types d'obstacles et de sols, périodes d'accessibilité, etc. Une cartographie en ligne rendra ces informations accessibles à tous d'ici l'été 2026.
- Parallèlement à cette démarche, élaboration par la FFE d'une **fiche type de mise à disposition/location de terrain**, reprenant le cadre réglementaire en termes d'assurance, de responsabilité et d'encadrement.

- Soutien par la Fédération du renouvellement des parcs d'obstacles de cross sur tout le territoire. Les Comités régionaux peuvent être accompagnés par les services fédéraux pour leur demande de subventions au Fonds Éperon concernant l'achat de nouveaux obstacles innovants et sécuritaires. Des co-financements avec les collectivités territoriales sont étudiés et appuyés par la FFE. À date, cet accompagnement concerne déjà deux régions : Nouvelle-Aquitaine (7 organisateurs) et Grand-Est (quinzaine d'organisateurs). **À l'échelle de ces deux seules régions, l'investissement global représente près de 400 000 € pour la discipline.**
- D'autres initiatives ont également bénéficié d'un soutien de la Fédération auprès du **Fonds Eperon**, soit pour **l'acquisition d'obstacles, de matériel de sécurité ou pour des aménagements pérennes.**
- **Investissement d'environ 53 000 € par la FFE dans un parc de 35 obstacles de cross** pouvant être mis à disposition des organisateurs d'étapes du circuit Grand National et de CCI 4*.
- **Rédaction d'un Guide des organisateurs** avec un chapitre « organiser des compétitions » et un autour des bénévoles.
- **Actualisation du Guide du chef de piste** avec l'ajout de « parcours types » pour les premiers niveaux de cross et saut d'obstacles, précisant les attentes techniques.



3/SÉCURITÉ

La sécurité en concours complet est l'affaire de tous ; elle commence par la bonne formation des enseignants, des cavaliers et des officiels de compétitions.

- **Réécriture du règlement général des compétitions et de son chapitre sur les services de secours** par la commission médicale de la FFE. La commission CCE a proposé la prise en compte de plusieurs facteurs pour permettre une adaptation du dispositif obligatoire : proximité des premiers secours et hôpitaux, statut du médecin, présence de pompiers/infirmiers urgentistes, mise à jour du Poste d'Assistant Cavalier, etc.
- **Référencement informatique des médecins, avec leur accord, qui officient sur les concours** par départements/régions.
- Réflexions pour **mutualiser la prise en charge** - de manière régionale ou nationale - **des assurances des médecins.**
- Comme ce qui est proposé au niveau FEI, **renseignement lors de l'engagement en compétitions nationales des coordonnées d'une personne présente** sur place à contacter en cas d'accident.
- **Recensement des données** à propos des chutes pour avoir une évaluation des risques la plus objective possible et mesurer leur évolution avec précision.



4/COMPÉTITION DE HAUT NIVEAU

- **Aide à l'organisation par la FFE** des organisateurs d'étapes du Grand National FFE - AC Print : 8 000 € par organisateur. Chaque étape est également dotée par la Fédération de 7 000 € pour les écuries sur la Pro Élite, 2 250 € pour les Jeunes - soit 9 250 € par étape en 2026. À cela s'ajoute la dotation pour le classement général du circuit de 40 000 €. Enfin, pour chaque étape du TOP 7, une aide de 3 000 € par étape est allouée. **L'ensemble de l'accompagnement direct pour ces circuits représente un montant de 135 250 €,** auquel s'ajoutent la logistique et la communication proposées pour les trois disciplines olympiques.
- Proposition d'une évolution du règlement du Grand National FFE - AC Print permettant aux organisateurs qui le souhaitent **d'intégrer des épreuves supports FEI.**
- Création du circuit **Amateur Gold Tour FFE - Forestier**, un circuit de qualité avec une grande finale sur les niveaux d'épreuves Amateur 1 et Amateur Élite. Il est doté de 22 000 € de cadeaux, répartis sur les étapes et la finale.
- Identification de plusieurs pistes pour **améliorer l'accueil des propriétaires** en compétitions.
- Soutien à plusieurs cavaliers de haut niveau, de la FFE et d'EquiAction, son Fonds de dotation, qui co-financent avec l'Agence nationale du Sport (ANS) des **contrats de Sportif de Haut Niveau**. Pour la saison 2025/2026, cela concerne 7 cavaliers pour des contrats SHN portés par 4 Comités régionaux d'équitation différents (Normandie, Pays de la Loire, Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire). **Le montant total de l'accompagnement est de 155 500 €, dont 105 000 € portés par l'ANS.**
- **Accompagnement par la FFE de la catégorie U25.**



5/FORMATION DES OFFICIELS DE COMPÉTITION

L'objectif est de faire monter en compétences les juges, notamment pour diminuer les écarts de notation sur le test de dressage et les aguerir aux situations imprévues et/ou difficiles sur les autres tests.

- Modifications proposées par la commission fédérale concernant **le tableau des qualifications minimales requises.**
- Mise à jour du document **Devenez juge de CCE** en septembre 2026. Il sera requis des niveaux de Galops® minimum, des évaluations pratiques pour monter de grade et des questionnaires à valider sur le Campus FFE pour renouveler chaque année son statut d'officiel.
- Création d'un **drive partagé hébergeant des vidéos de reprises de dressage et des cas pratiques** rencontrés sur le terrain dans les trois tests.
- Mise à disposition d'une **liste de formateurs disponibles.**

Lire l'actualité dans
son intégralité



6/CALENDRIER SPORTIF ET CHAMPIONNATS DE FRANCE

- Intégration au **Guide des organisateurs d'un récapitulatif de toutes les dates** de limite de candidature ainsi que des réunions d'harmonisation et de validation.
- Organisation d'un **championnat de France Amateur** sélectif, en fin de saison 2026 à Fontainebleau. Le critérium de France Amateur est quant à lui un championnat participatif.
- Réflexions en cours pour **identifier et valoriser les cavaliers champions de France ainsi que les champions régionaux.**
- Ajout d'une épreuve Club 2 individuelle au **Generali Open de France**, en plus de la Club 2 équipe. Création d'un championnat Poney 3CD Benjamin et -, en complément du championnat Poney 3B Benjamin et - déjà existant. Par ailleurs, **une warm-up cross** verra le jour avec un engagement jusqu'à la veille, afin de permettre à tous de s'initier à l'équitation d'extérieur lors de cette échéance multidisciplinaire.



7/RÈGLEMENT

L'objectif prioritaire reste de simplifier le règlement. Celui pour 2026/2027 sera consultable en mode projet avant l'été afin de laisser un temps d'échanges et de retours avec les pratiquants si besoin d'ajustement.

- Parmi les évolutions envisagées pour la rentrée prochaine, **un nouveau format, plus accessible, pour les épreuves Poney 3 et Club 3** : fusion des tests de dressage et de saut d'obstacles en un parcours simplifié, type Note d'Épreuve de Présentation (NEP) ou hunter, et retrait du chronomètre sur le cross. Celui-ci devient secondaire, avec seulement une fourchette large, inférieure et supérieure par rapport à un temps optimum, qui sera fixée.
- **Évolution d'une partie des reprises de dressage Amateur et Pro** de complet. **Les reprises Club et Poney évolueront également à partir du 1^{er} septembre 2026.**

La mise en place de ces différentes propositions se fera progressivement au cours des prochains mois. Les échanges vont également se poursuivre avec les différents acteurs de la discipline, qui peuvent toujours soumettre leurs idées auprès de la direction technique nationale et du staff fédéral.



©FFE/CB

APPEL À PROJETS FFE TERRITOIRES : PRÈS DE 1,8 MILLION D'EUROS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DANS LES TERRITOIRES

L'augmentation du prix de la licence FFE du millésime en cours a permis de soutenir le développement de la pratique équestre dans les territoires, en allouant l'intégralité des fonds issus de cette augmentation aux Comités régionaux et départementaux d'équitation (CRE et CDE). Le président Frédéric Bouix l'avait annoncé lors de ses déplacements en régions, à l'occasion des séminaires des CDE : cet engagement est désormais en place !



UNE ACTION ÉLABORÉE COLLECTIVEMENT

De juin à octobre dernier, les séminaires organisés sur l'ensemble du territoire national, à destination des CDE, dans le cadre du déploiement du Projet fédéral 2025-2028, ont permis de recueillir et de partager les besoins communs. À la suite de ce recensement, le service FFE Territoires s'est mobilisé activement pour établir un cahier des charges permettant de traduire la volonté des élus du Comité fédéral de donner des moyens financiers supplémentaires aux Comités régionaux et départementaux. Cet accompagnement spécifique a pour objectif d'aider les comités à réaliser des projets ayant un impact significatif en faveur du développement de la pratique et du nombre de pratiquants dans leur territoire, en cohérence avec le Projet fédéral.

Le fruit de ce travail est la conception et le déploiement d'un nouveau dispositif intitulé « Appel à projets FFE Territoires ». Dans une logique de simplification administrative, celui-ci a aussi été conçu afin de faciliter la présentation d'actions par les organes déconcentrés dans le cadre du Projet Sportif Fédéral (PSF), et de favoriser ainsi l'accès aux financements de l'Agence nationale du sport (ANS).

« Cet appel à projets a été élaboré en concertation avec l'ensemble des présidents des Comités régionaux lors des différentes réunions organisées par la FFE dans le cadre du Conseil des Présidents de CRE.

Nous avons pu remarquer que ce dispositif avait permis de renforcer les liens entre les CRE et les CDE dans la réflexion, l'élaboration et le déploiement des actions dans nos territoires respectifs. Il a également permis l'émergence de projets novateurs », partage Axel Carpentier, Président du Conseil des Présidents de CRE.

UNE DIFFUSION ET UN ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉS

Afin d'assurer une large diffusion du dispositif, celui-ci a été présenté aux organes déconcentrés (CRE et CDE) lors de six visioconférences, réunissant près de 200 participants. Ce déploiement renforcé a permis d'assurer une large visibilité de l'appel à projets, favorisant son appropriation par les acteurs concernés.

Par ailleurs, le service FFE Territoires a mené, durant cette campagne, un accompagnement personnalisé de chaque organe déconcentré qui en éprouvait le besoin. Ainsi, une dizaine de projets types ont été élaborés, dans l'objectif d'accompagner les Comités à répondre à des actions de développement permettant de renforcer l'activité dans les clubs et de viser une croissance des licences.

UNE DYNAMIQUE DANS LES TERRITOIRES

Le déploiement de cet appel à projets a suscité une réelle dynamique dans les territoires. Au total, 186 actions ont été déposées par les Comités régionaux et départementaux d'équitation. Le montant sollicité et éligible représente un total de près de 1,8 million d'euros, soit la totalité de l'enveloppe affectée à cet appel à projets par la FFE. Ce dispositif a par ailleurs été complété par un accompagnement spécifique des CDE dont le nombre de licenciés FFE est inférieur à 3 000.

Au-delà de son volet financier, cette première édition a également permis d'engager une réflexion collective et collaborative sur les actions à conduire dans les territoires, dans une perspective de développement et de croissance des activités équestres. Chaque organe déconcentré pouvait présenter jusqu'à deux actions pour les CDE et quatre actions pour les CRE.

DES ACTIONS CIBLÉES AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT

L'enquête « Les Français et l'équitation », menée par l'institut Kantar pour la FFE (2025), confirmait le rôle central de l'équi-





© FFE/PSY

tation dans l'équilibre et le bien-être des Français. Les établissements équestres adhérents à la FFE sont aujourd'hui plus que jamais une valeur ajoutée pour la société. Face à ces enjeux croissants, le Comité fédéral a souhaité renforcer le déploiement d'actions de développement sur l'ensemble du territoire national pour, en premier lieu, créer une réponse aux attentes d'une population en quête de nature, de plaisir, de sens et de bien-être et avec comme finalité une croissance des activités dans les établissements équestres.

Les organes déconcentrés de la FFE ont répondu à ces besoins exprimés en ciblant leurs actions sur des thématiques prioritaires, dont celle visant à transformer les piétons en cavaliers. À titre d'exemple, 67 actions de communication et de développement de la pratique seront déployées en écho aux opérations de développement portées par la FFE. Cette thématique représente une aide financière de la FFE de 662 591 euros. Le développement de l'équitation scolaire en renforcement de l'opération Poney école a également été plébiscité par les porteurs de projets avec 50 actions, représentant un apport financier de la FFE de 394 680 euros sur cette thématique.

UNE ÉVALUATION DES PROJETS SUR UN FORMAT INNOVANT

Afin de faciliter la présentation des projets et de prendre en compte la diversité des réalités territoriales, chaque porteur a pu présenter directement son action à la commission d'évaluation de l'Appel à Projets FFE Territoires. Afin de renforcer la coopération entre CRE et CDE, le cahier des charges a permis la mutualisation des actions avec 28 projets ainsi présentés.

« Nous avons, lors des séminaires des organes déconcentrés, mis l'accent sur la complémentarité et la mutualisation des actions à mener à chaque échelon fédéral : national, régional et départemental. La présentation des actions à la commission

par l'ensemble des élus d'un territoire a permis de renforcer les liens et d'avancer collectivement dans le même sens avec un objectif commun : le développement de la pratique et le renforcement de son accès au plus grand nombre au sein des poney-clubs et centres équestres », exprime Frédéric Bouix, président de la FFE.

DES MOYENS POUR DÉPLOYER EFFICACEMENT DES PROJETS

L'ambition affichée de la FFE était de pouvoir transformer l'augmentation du prix de la licence fédérale 2026 en actions de développement sans attendre le millésime suivant. Après modifications de quelques dossiers à la demande de la commission d'évaluation, l'ensemble des projets déposés ont été retenus.

Cette dynamique, saluée par le président de la FFE, Frédéric Bouix, témoigne de l'engagement des bénévoles dans les territoires au service des établissements équestres : « Nous avons collectivement, les ressources, l'expérience et l'énergie nécessaires pour non seulement faire rayonner l'équitation et le cheval dans la société, mais aussi garantir à notre filière un avenir dynamique et porteur d'opportunités. Les organes déconcentrés de la Fédération en sont les principaux acteurs et nous les accompagnons en ce sens. Ce nouveau dispositif porté par le Comité fédéral est un élément structurant et très concret de cet accompagnement au bénéfice des clubs et de la pratique. »

COUP DE PROJECTEUR SUR UNE ACTION INNOVANTE

Focus sur l'action du CDE d'Indre-et-Loire : accueil de comités d'entreprises dans les centres équestres

Cette action a pour objectif de diversifier et d'élargir les publics des clubs en s'adressant spécifiquement aux comités d'entreprise et plus généralement aux entreprises du département. Elle vise à favoriser la découverte de l'équitation par un

public adulte, initié ou non, à développer de nouvelles formes de fréquentation au sein des clubs et à renforcer leur attractivité. Elle poursuit également un objectif de valorisation des bienfaits de la pratique sportive et du contact avec le cheval, tout en consolidant les liens entre le monde économique et les structures équestres dans une logique de partenariat durable.

Le projet prévoit l'organisation de créneaux d'accueil d'entreprises au sein des établissements équestres d'Indre-et-Loire. Sonia Hallaf, présidente du CDE, précise : « Il s'agit de proposer une offre « clé en main », reproductible par les établissements équestres, comprenant un temps d'accueil convivial, des activités équestres adaptées aux groupes (soins aux chevaux, découverte à pied ou monté, ateliers de cohésion sous forme de jeux et de défis collectifs), ainsi qu'un temps d'échanges et de valorisation de l'offre du club accueillant, notamment par la diffusion de propositions adaptées à ce public. »

La phase préparatoire de cette action reposera sur l'élaboration d'un dossier de présentation à destination des entreprises, la prise de contact avec les comités sociaux et économiques locaux, ainsi que la mise en place d'un comité de pilotage chargé de présenter l'action et d'accompagner sa mise en œuvre auprès des centres équestres partenaires. Chaque club s'engageant dans la démarche et concrétisant au moins un partenariat avec une entreprise bénéficiera d'un accompagnement financier du CDE, rendu possible notamment grâce au soutien de la FFE dans le cadre de l'Appel à Projets FFE Territoires.



© CRE OUV/NEB



la ref

débarque sur mobile !



" Vos lectures "
Retrouvez facilement les 50 derniers contenus consultés.

" Vos favoris "
Ajoutez les articles afin de les lire en mode hors connexion et les retrouver plus facilement plus tard.



" Pour vous "
Sélectionnez les thématiques liées à vos centres d'intérêts pour lire les contenus les plus adaptés - depuis la page d'accueil, le menu déroulant, ou la barre de navigation en bas d'écran.

Retrouvez **en avant-première et en intégralité** les épisodes de " la série ", tirée de LA REF.



Connectez-vous avec votre numéro de licence dirigeant (et non votre code de club) pour accéder à toutes les fonctionnalités.



Téléchargez l'application dès maintenant :



DISPONIBLE SUR
Google Play



Télécharger dans
l'App Store

MATINALE STRASBOURGEOISE POUR LA FFE

AUTOUR DU « CHEVAL, PARTENAIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN RÉGION GRAND EST »

Après un premier temps d'échanges organisé en novembre dernier à la Garde Républicaine (75) afin de sensibiliser les élus franciliens aux bienfaits de l'équitation et aux enjeux de la pratique en milieu urbain, Frédéric Bouix, président de la FFE, a tenu à décliner cette initiative en région Grand Est, le 28 avril dernier, auprès des élus et décideurs locaux. L'objectif était de mettre en lumière les actions fédérales et ainsi réitérer le bien-fondé de l'implantation des établissements équestres sur l'ensemble du territoire, aussi bien rural qu'urbain.

Un mois après les élections municipales, la FFE, en lien avec son Comité régional d'équitation (CRE), présidé par Valérie Hamelin-Boyer, a souhaité présenter les apports du contact avec le cheval dans le cadre de politiques publiques. Au-delà de la dimension sportive, et grâce aux 734 établissements équestres implantés dans le Grand Est, les initiatives imaginées au niveau fédéral prennent vie et se développent pour répondre au mieux aux besoins des concitoyens. Député, élu à la Mairie de Strasbourg, représentants de l'Etat, des services de la Collectivité Européenne d'Alsace et du Conseil régional ont ainsi pu les découvrir.

L'INTÉRÊT DES ACTIVITÉS AVEC LE CHEVAL SUR LES SUJETS DE SANTÉ

Flore Durand, gérante de la ferme équestre de la Chenaie (08), élue fédérale et experte équihandi, a présenté lors d'une première table ronde les actions qu'elle mène dans son établissement à destination de patients atteints de sclérose en plaque. Valérie Hamelin-Boyer et Dominique Klein, présidente de la commission régionale Cheval & Diversité, ont quant à elles mis en lumière deux projets développés en Grand Est, l'un à destination des femmes atteintes de cancer du sein autour de séances de médiation équine, et l'autre afin d'amener les personnes en situation de handicap à la pratique de l'équitation, y compris en compétition.

« Notre CRE est particulièrement actif sur ces sujets et n'hésite pas à acquérir du matériel afin de rendre accessible ce sport à toute personne. Elle a d'ailleurs récemment fait l'acquisition d'un Equi-lève, plateforme mobile qui facilite la mise à cheval des personnes à mobilité réduite et qu'elle met gratuitement à disposition des établissements équestres », a précisé Valérie Hamelin-Boyer.

« Grâce à la nouvelle délégation du ministère en charge des Sports obtenue par la FFE pour la para-équitation adaptée pour la période 2026-2029, nous sommes en mesure de proposer des activités sportives adaptées à chaque public et leur donner envie de tenter l'expérience de la compétition. C'est un réel atout pour le nouveau projet que nous développons avec Céline Gerny, ancienne cavalière de l'équipe de France de para-dressage », a expliqué Dominique Klein.

DES RÉSULTATS CONCRETS EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Au cours de la seconde table ronde, après une présentation générale du dispositif fédéral Poney école par la présidente du CRE, Armand de Martimprey, dirigeant de centre équestre et élu fédéral, a évoqué les actions menées dans son club strasbourgeois. Jenny D'Arcy, experte fédérale équihandi et directrice et fondatrice de l'association Horse'Up, implantée à Wolfisheim (67), est ensuite intervenue pour faire découvrir son travail autour du projet Cheval et Altérité. Enfin, Isabelle Meyer Chapiron, gérante de l'école



d'équitation le Clos Yakari (88), est revenue sur le travail mené dans son établissement avec des enfants en rupture totale avec leur scolarité et qui ont tous retrouvé le chemin d'une éducation ou d'une formation.

« Grâce à l'ensemble de ces présentations qui ont très bien mis en lumière la richesse des activités proposées et développées par les établissements équestres, on se rend compte du formidable atout que représentent ces entreprises agricoles pour les territoires où elles sont implantées. Il est alors essentiel d'assurer la place des poneys et chevaux en ville, derniers grands mammifères auxquels les populations urbaines peuvent avoir accès, dans le respect de son bien-être », a conclu Frédéric Bouix.

Cet événement démontre une nouvelle fois que l'équitation offre un horizon étendu d'activités, tant sur le plan éducatif, d'inclusion, que de santé publique, grâce à cette relation unique avec les équidés. C'est en ce sens que la FFE s'engage à promouvoir les différentes initiatives auprès des pouvoirs publics et notamment grâce au Livre Blanc rédigé à l'occasion des dernières élections municipales.

Consulter le Livre Blanc



EQUIACTION, LE FONDS DE DOTATION DE LA FFE LE CHEVAL, AU CŒUR DU BIEN ET DU MIEUX-ÊTRE

Créé en 2020 à l'initiative de la Fédération Française d'Équitation, le fonds de dotation EquiAction est présidé par Olivier Klein, longtemps trésorier de la FFE. Il mobilise entreprises mécènes, fondations et particuliers afin de financer des projets portés par les établissements équestres adhérents de la FFE.

Aux côtés de la FFE et des acteurs de terrain, EquiAction agit pour révéler tout le potentiel du cheval au service du sport, de l'inclusion, de la santé et de l'intérêt général.

Les établissements équestres sont bien plus que des lieux de pratique sportive, ce sont aussi des espaces d'accueil, de transmission, d'écoute et parfois de reconstruction. EquiAction accompagne leur engagement et contribue, aux côtés de la FFE, au développement de projets utiles aux territoires et à leurs publics.

« Les établissements équestres jouent un rôle essentiel dans nos territoires. À travers EquiAction, nous souhaitons accompagner celles et ceux qui s'engagent chaque jour pour faire du cheval un partenaire du sport, de l'inclusion, de la santé et du mieux-être », livre Olivier Klein, président d'EquiAction.

LE CHEVAL AU CŒUR DES PARCOURS HUMAINS

Partout en France, des établissements équestres ouvrent chaque jour leurs portes à des publics fragilisés : personnes âgées, jeunes en difficulté, personnes en situation de handicap, femmes victimes de violences ou encore enfants présentant des troubles du neurodéveloppement.

À travers la médiation équine et les activités équestres adaptées, le cheval devient un partenaire de l'accompagnement, de l'éducation, du soin et du mieux-être. Encadrée par des professionnels formés, la relation avec le cheval permet d'apaiser, de recréer du lien, de reprendre confiance ou encore de favoriser la motricité et l'expression des émotions.

EquiAction agit également comme facilitateur de projets en créant des passerelles entre établissements équestres, associations d'accompagnement de la jeunesse, structures de soins, acteurs du médico-social et collectivités territoriales. Le fonds contribue ainsi à faire émerger des initiatives adaptées aux besoins des territoires.



Nos chiffres clés depuis 2020

- Près de 40 projets soutenus,
- Plus de 400 bénéficiaires,
- Près de 300 séances réalisées,
- 45 établissements équestres FFE accompagnés.

Parmi les actions menées en 2026 :

- Des programmes de médiation équine en EHPAD pour favoriser la mémoire, le lien social et la motricité des résidents,
- Le programme Cheval'Envol en Ile-de-France, destiné à des jeunes en situation de décrochage scolaire ou d'exclusion sociale, qui sera prochainement déployé dans la métropole lyonnaise,
- L'accompagnement, à Rennes, de femmes victimes de violences avec leurs enfants,
- Des projets menés auprès de jeunes suivis par la Protection Judiciaire de la Jeunesse,
- Des actions en faveur d'enfants présentant des troubles du spectre autistique.

Au cœur de chacune des séances soutenues par le fonds grâce à ses donateurs, les gestes les plus simples prennent une dimension particulière : prendre soin du cheval, marcher à ses côtés, retrouver une sensation de calme ou reprendre confiance dans la relation à l'autre. Le cheval devient alors un support éducatif, social et parfois thérapeutique.

« Merci à EquiAction pour son accompagnement. Nous sommes fiers de pouvoir proposer des séances de médiation avec le cheval au cœur de notre centre équestre en faveur de publics qui n'auraient pas forcément accès à cet environnement. Le cheval permet une rencontre différente, crée du lien et redonne confiance », témoigne Florian Auvert, directeur du haras du Val en Île-de-France, ayant accueilli, dans le cadre du programme Cheval'Envol, 6 jeunes de l'association Mission Lo-

cale Cœur Val d'Oise en situation de décrochage scolaire.

LE SPORT, LE BIEN-ÊTRE ÉQUIN ET L'ENGAGEMENT DU VIVANT

EquiAction agit également en faveur de l'excellence sportive dans les disciplines olympiques et paralympique. Le fonds a accompagné 40 couples chevaux-cavaliers dans leur préparation aux Jeux de Paris 2024 et poursuit aujourd'hui son engagement auprès des jeunes talents.

Parce que performance sportive et respect du vivant sont indissociables, EquiAction œuvre aussi à la promotion des pratiques équestres respectueuses du cheval et du bien-être équin.

En 2026, le fonds renforce également son action autour des enjeux environnementaux afin d'accompagner la filière équestre vers des pratiques plus durables et attentives à leur environnement.

DÉVELOPPER ENSEMBLE DE NOUVEAUX PROJETS

Les établissements équestres sont au cœur des actions menées par EquiAction. Le fonds accompagne le développement de projets construits avec les acteurs de terrain au service du sport, de l'inclusion, de la santé et du bien-être équin. Aujourd'hui, EquiAction souhaite permettre à davantage de structures de développer leurs initiatives et d'accéder à de nouveaux financements privés partout en France.



Dirigeants d'établissements équestres, vous pouvez jouer un rôle essentiel dans le développement du fonds. En parlant d'EquiAction autour de vous, auprès de vos licenciés, de vos familles, de vos partenaires et de vos collectivités, vous contribuez directement à faire connaître nos actions et à permettre le financement de nouveaux projets sur le terrain.

Ensemble, poursuivons le développement d'une filière équestre engagée, solidaire et attentive au vivant.

Contactez-nous : contact@equiaction.org

Les dons en faveur d'EquiAction ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises mécènes : faireundon.equiaction.org

La loterie solidaire EquiAction : Une chance de gagner, une certitude d'aider

Le cheval, un allié contre le cancer !

Pour la première fois, EquiAction, le fonds de dotation de la FFE, lance une loterie solidaire nationale au profit de la Ligue contre le cancer. Vous avez jusqu'au 27 juillet pour participer et soutenir cette initiative solidaire.

Chaque ticket acheté contribue directement au financement de séances de médiation équine destinées à des personnes touchées par un cancer et à leurs proches aidants, partout en France.

1 ticket = 10 €

Offre spéciale : 10 tickets achetés = 1 offert

50 € collectés = 1 séance avec le cheval financée



Paiement sécurisé par carte bancaire, Apple Pay ou Google Pay.

Scannez le QR code ou rendez-vous sur tombola-equiaction.org

Cette initiative est portée par EquiAction en partenariat avec la Fédération Française d'Équitation et le comité départemental de la Ligue contre le cancer de Loir-et-Cher.

Et si votre chance faisait du bien ? Plus de 25 lots d'exception à gagner

La loterie propose de nombreux lots offerts par des partenaires du monde équestre et au-delà :

- un Defender 90 Hard Top D250 mis à disposition pendant un an, offert par Pautric / Defender ;
- un van Cheval Liberté 2 places ;
- une selle sur mesure CWD ;
- un scooter électrique Pink Mobility ;
- une brouette électrique Equip'Horse ;
- des tenues Harcour ;
- des stages et formations Andy Booth et École Blondeau ;
- des invitations pour le Longines Equita Lyon ;
- et de nombreux autres lots.

Le cheval, partenaire de soins

En France, 3,8 millions de personnes vivent avec un diagnostic de cancer. À travers la médiation équine, le cheval offre un es-



pace d'apaisement, de respiration et de reconnexion à soi. Aux côtés de professionnels formés, les personnes accompagnées entrent en relation avec le cheval à leur rythme : marcher à ses côtés, le brosser, le toucher ou simplement partager un moment de présence.

« Les séances avec le cheval m'apportent une sensation d'apaisement et de bien-être, j'ai l'impression qu'avec un regard, il me comprend et qu'il est là pour moi », partage Pascaline, accompagnée par la Ligue contre le cancer 41.

En dehors du cadre médical, ces séances permettent de retrouver de la confiance, de reprendre contact avec son corps, de relâcher certaines tensions et de vivre un moment différent, loin de la maladie et des traitements.

Les fonds collectés grâce à la loterie permettront aux comités départementaux de la Ligue contre le cancer de développer ou renforcer des programmes de médiation équine sur l'ensemble du territoire national.

Le rôle des établissements équestres FFE

Les établissements équestres adhérents de la FFE sont les premiers acteurs de cette démarche solidaire. Ce sont eux qui accueillent et accompagnent les bénéficiaires lors des séances de médiation équine. En relayant la loterie auprès de leurs cavaliers, familles, partenaires et sur leurs réseaux sociaux, ils contribuent directement au financement de nouvelles séances partout en France.

Participez, relayez et mobilisez votre communauté

Chaque ticket peut contribuer à offrir un moment d'apaisement et d'accompagnement à une personne touchée par le cancer.

UNE FORMATION À LA FONCTION DE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE : LES CLÉS D'UN ACCOMPAGNEMENT RÉUSSI

Accueillir un apprenti est parfois source de préoccupations : accompagnement, charge administrative, profil du jeune... Pourtant, avec les bons repères, l'apprentissage peut devenir un véritable levier de développement de votre établissement.

Afin de vous soutenir dans cette mission, la FFE met à disposition une formation à la fonction tutorale, accessible en ligne sur le Campus FFE.

FORMER UN APPRENTI, UN ENJEU POUR VOTRE STRUCTURE

En cette fin d'année scolaire, vous vous apprêtez peut-être à recruter un apprenti pour la rentrée. Cette décision s'accompagne souvent de nombreuses questions : quel sera le coût réel de l'apprentissage ? Quelle charge administrative cela représente-t-il ? Le jeune sera-t-il à la hauteur ? Comment gérer la relation avec sa famille ? Autant d'inquiétudes qu'il est essentiel de lever pour anticiper et sécuriser l'arrivée d'un apprenti dans votre établissement.

Un apprenti peut en effet devenir une véritable richesse pour votre entreprise s'il est bien accompagné. Lorsqu'il gagne en autonomie, développe des compétences solides et trouve sa place auprès des professionnels, il contribue pleinement à l'activité. La charge de travail est mieux répartie avec l'équipe et l'offre de service gagne en qualité. À l'inverse, un accompagnement insuffisant peut freiner sa progression, générer des incompréhensions et conduire à des situations de tension, voire à une rupture du contrat.

Former un apprenti ne s'improvise pas. Il ne s'agit pas seulement de transmettre des gestes professionnels, mais bien d'accompagner un futur professionnel dans la construction de ses compétences, de son autonomie et de sa posture. Dans un contexte économique exigeant et en constante évolution, votre rôle de maître d'apprentissage est déterminant : vous contribuez directement à former les professionnels de demain.

Pour accompagner cette mission, le ministère du Travail a développé un référentiel de compétences dédié à la fonction tutorale, avec un objectif clair : renforcer la qualité de l'accompagnement pour prévenir les situations de décrochage. C'est dans cette dynamique que la Fédération vous propose une formation dédiée à la fonction tutorale, accessible en ligne sur FFE Campus. Vous avancez ainsi à votre rythme, en fonction de vos contraintes et de votre disponibilité. À l'issue du parcours, une attestation de réalisation vous sera délivrée.

UNE FORMATION CONÇUE POUR LA RÉALITÉ DE VOTRE TERRAIN

Accueillir un apprenti est un engagement important. Le contrat d'apprentissage suppose en effet un devoir de formation et d'accompagnement dédié à la progression de l'apprenti. Le maître d'apprentissage se doit d'organiser un véritable parcours de formation impliquant tous les professionnels de la structure. Pour garantir l'efficacité de cet accompagnement et transformer l'apprentissage en richesse pour votre entreprise, vous devez consacrer du temps et mobiliser pleinement votre équipe ; cela implique une organisation réfléchie.

Cette formation vous apporte des repères concrets et directement mobilisables qui vous permettront de préparer l'intégration de

votre apprenti, d'accompagner sa progression et sa prise d'autonomie. Elle s'appuie sur des situations concrètes vécues dans les établissements équestres, adaptées aux réalités professionnelles des dirigeants et des enseignants d'équitation.

Ce cours est disponible sur le Campus FFE dans la catégorie Dirigeants. Pour y accéder, vous devez vous connecter avec les identifiants de votre licence dirigeant.

UNE AIDE FINANCIÈRE À LA FONCTION TUTORALE

En vous engageant dans ce parcours de formation, vous pouvez bénéficier d'une compensation financière versée par votre Opérateur de compétences (OPCO). Cette aide à la fonction tutorale s'élève à 230 € par mois pendant 9 mois, soit au maximum 2 070 € par demande de prise en charge d'un contrat d'apprentissage. Pour bénéficier de cette aide financière, vous devez attester de votre participation à la formation et transmettre votre demande au plus tard un mois après la date de l'accord de prise en charge du contrat d'apprentissage.

UN LEVIER DE PERFORMANCE POUR LA FILIÈRE ET POUR VOTRE ENTREPRISE

En vous formant à la fonction tutorale, vous valorisez votre rôle au sein de la filière équestre et contribuez à la professionnalisation du secteur. Vous faites aussi le choix d'un accompagnement structuré, exigeant et encourageant ; vous donnez ainsi à vos apprentis les moyens de réussir et à votre établissement l'opportunité de se développer durablement.



DÉCOUVREZ GEOCHEVAL, L'APPLICATION DE RANDONNÉE ÉQUESTRE !

La Fédération Française d'Équitation a mis en valeur plus de 2 500 itinéraires équestres sur son application GeoCheval, disponible en version mobile ou sur ordinateur. Découvrez des itinéraires équestres partout en France, leurs infos pratiques ainsi que tous les adhérents de la FFE.

PRÉSENTATION DE L'APPLICATION

GeoCheval est l'outil de référence de la Fédération Française d'Équitation pour valoriser les itinéraires équestres répondant à un cahier des charges spécifique.

La précision des tracés est rendue possible grâce à un référencement rigoureux des chemins de France par l'IGN. Par ailleurs, le format GPX (données issues d'un GPS embarqué sur le terrain) permet au cartographe de la FFE d'affiner les itinéraires, en particulier lors des passages en forêt ou lorsque le signal devient faible, rendant la fidélité à la réalité du terrain moins précise et la vérification humaine essentielle. En cartographie, ce décalage est visible, d'où l'importance de recalibrer les tracés ; sans cela, les itinéraires ne seraient pas fiables sur GeoCheval.



NOUVELLE MISE À JOUR

Il existe une couche « Nature du sol » issue d'une donnée IGN recensant tous les chemins et routes de France. Cette donnée est précise et précieuse pour intégrer un nouvel itinéraire. À l'issue d'un travail conséquent, celle-ci a permis de fiabiliser l'ensemble des itinéraires de GeoCheval, qui en compte un peu plus de 2 500.

Pour rendre visible la couche « Nature du sol », il suffit de se rendre dans l'onglet en haut à droite de la carte et de cliquer sur la ligne « Nature du sol ». Il est primordial de bien visualiser la légende, car il existe 5 types de revêtements sur GeoCheval :

- Le sentier (passage relativement étroit) en marron,
- Le chemin (passage empierré et herbeux) en vert,
- La piste de sable (passage généralement à marée basse) en orange,
- La route (passage partagé par les véhicules) en gris,
- Autres (passage sur piste cyclable, petit escalier, etc.) en rouge.

ENQUÊTE DE SATISFACTION

Au cours des mois de mars et avril 2026, une enquête de satisfaction a été diffusée, avec pour objectifs :

- D'évaluer l'utilisation et l'appréciation de l'application auprès des utilisateurs,
- D'identifier les bugs rencontrés,
- De diagnostiquer les besoins des utilisateurs à travers des points d'amélioration ou de nouvelles fonctionnalités à développer,
- D'élaborer un panel de bêta-testeurs.



NOUVEAUX ITINÉRAIRES

En parallèle, ce sont 31 nouveaux itinéraires qui ont été publiés sur GeoCheval depuis le début de l'année 2026, ce qui représente près de 881 kilomètres.

Une grande majorité se situe en Pays de la Loire. À noter que ces nouveaux itinéraires suivent une démarche qualité afin de proposer une base de données fiable et des itinéraires sécurisés. Ces itinéraires sont inscrits, ou en cours d'inscription, au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et balisés.

La publication d'itinéraires sur GeoCheval est très variable en fonction des remontées des Comités régionaux et départementaux. Chaque PDIPR est établi à l'échelle départementale et le processus nécessite un temps de mise en œuvre variable. Un travail de prospection auprès des conseils départementaux et des communautés de communes notamment, est effectué par la FFE pour enrichir continuellement GeoCheval, qui n'a jamais eu un maillage territorial aussi important !

FOCUS SUR QUELQUES FONCTIONNALITÉS

Saviez-vous qu'avec GeoCheval, vous pouvez accéder au fond de carte IGN Scan 25, partager votre itinéraire et vos points d'intérêt et notifier un proche de votre sortie ou de votre position ?

Fond de carte IGN

La version premium, accessible gratuitement aux licenciés et adhérents FFE, vous permet de visualiser et d'imprimer vos itinéraires sur un fond de carte IGN, la référence des randonneurs !

Importation d'itinéraires

Vous pouvez importer vos propres fichiers GPX. Vous pouvez ainsi visualiser vos propres parcours sur la carte et les imprimer en profitant des informations proposées (points d'intérêts, établissements équestres labellisés, fond de carte IGN, etc.)

Partage d'itinéraire

Partagez des itinéraires personnels mais également ceux proposés par la FFE sur les réseaux sociaux.

Notification à un proche de son itinéraire ou de sa position

Sur l'application mobile, avec la version premium, il est possible d'envoyer à un proche un message automatique en amont d'une sortie. La date et l'heure de départ et d'arrivée peuvent être modifiées. Cette option répond aux critères de sécurité et est un véritable atout de l'application.

JOURNAL DE BORD

UNE SEMAINE EN STAGE CLUB AU PARC ÉQUESTRE FÉDÉRAL

La Fédération propose aux clubs d'organiser des stages au Parc équestre fédéral (41) à chaque période de vacances scolaires. Marine Dauvergne, des écuries de Bouville (76), est présente tous les ans avec un groupe d'enfants, en février, et d'adultes, en avril. Un véritable temps fort pour tous les cavaliers, qui profitent d'une semaine où se mêlent montée en compétences techniques, découverte de nouvelles disciplines et convivialité.



Photographies : © FFE/CB

LUNDI 13 AVRIL



Nous venons tous les ans depuis 2014. Au printemps, j'accompagne un groupe de cavalières propriétaires ou demi-pensionnaires, titulaires à minima du Galop® 5. Pour cette semaine, nous sommes six ; nous sommes parties à 6h30 de Normandie, non loin de Rouen, pour une arrivée vers 10h30 à Lamotte-Beuvron. Ces six jours de loisirs et de découverte du Parc équestre fédéral permettent d'approfondir le lien avec son cheval ; il s'agit d'en profiter autrement que lors du quotidien aux écuries.

Pour les plus jeunes, à partir de 6 ans et d'un niveau Galop® 2 à 4, le rendez-vous est en février pendant la première semaine des vacances scolaires de la zone B. Ils ont un poney attitré donc ils font les soins, le nourrissent, s'occupent des affaires avant, pendant et après le stage, etc. Cela leur donne les mêmes responsabilités, quel que soit leur âge, et ils sont contents de s'occuper de leur monture de A à Z tous les jours. Ce sont parmi les enseignements importants de la semaine, avec l'esprit d'équipe et la cohésion de groupe.

Pendant les stages club, les cavaliers pratiquent des disciplines que nous ne proposons pas chez nous. Le premier jour, le programme est composé d'une promenade pour découvrir le site et d'une bonne détente.

MARDI 14 AVRIL

Il y a toujours des experts fédéraux présents. Cette semaine, nous avons fait du hunter dans le grand manège avec Nathalie De Stefano. C'était une bonne séance, les contrats de foulées ont permis de s'assurer que tous les chevaux étaient aux ordres, ce qui est idéal pour commencer le stage.

L'après-midi, nous étions sur le terrain 28 pour du derby cross, c'était une première pour moi sur ce terrain ! Pendant cette semaine, les séances étaient axées sur le travail en extérieur et le cardio des chevaux. Nous n'avons pas de cross à la maison donc les couples peuvent se perfectionner tout au long de la semaine.

Les soins sont faits quatre fois par jour aux chevaux, avant et après chaque séance. Au quotidien, nous sommes parfois pressées par notre vie personnelle et professionnelle. Ici, les cavalières ont le temps de s'occuper de leurs montures mais également de leurs affaires ; se permettre de prendre le temps est quelque chose de fortement apprécié !



MERCREDI 15 AVRIL

Place au saut d'obstacles ! C'était génial de pouvoir bénéficier de la belle carrière 1. L'après-midi, les couples ont découvert le mountain trail sur le spring garden avec Eric Renart. C'est un expert fédéral basé dans l'Orne, en Normandie, donc il pourrait être intéressant de le faire intervenir une fois dans nos écuries pour assurer une continuité dans le travail. Pour ma part, j'apprécie les séances avec les experts fédéraux, en tant qu'encadrante cela nous accorde une petite pause. Cela nous donne aussi un regard extérieur sur nos élèves et notre cavalerie.

Nous avons lancé « la radio Boubou », où nous partageons le quotidien de nos écuries sur les réseaux sociaux. Nous nous filmons un petit peu tous les jours, ce qui participe à la cohésion de l'équipe. Cette semaine, il y a deux cavalières qui ne se connaissaient pas vraiment car elles ne viennent pas sur le même créneau. Ici, les rencontres se font naturellement, l'entraide rapproche tout le monde. De plus, nous sommes toutes les six dans le même dortoir, à notre demande. La vie de groupe se met en place sans difficulté !

JEUDI 16 AVRIL

C'est une journée plus tranquille, avec un travail de barres au sol et de stretching sur le terrain 15 puis un tour sur la piste de galop. Nous savons que la semaine est intense lorsque nous venons à Lamotte donc nous préparons nos chevaux en les faisant travailler un peu plus avant. Cela modifie la façon dont nous les faisons récupérer après les séances. Le site est grand donc d'aller des carrières aux boxes les fait bien marcher, nous pouvons aussi aller dans le gué pour un effet de balnéothérapie.

VENDREDI 17 AVRIL

Le matin, le rendez-vous était donné sur le cross de l'attelage, pour travailler sur de petits obstacles sur l'herbe. L'après-midi, il y a eu une séance de dressage sur le terrain 8.

Le vendredi est généralement le moment que je préfère car les plus jeunes sont un peu fatigués, donc plus calmes, mais surtout c'est là que nous faisons le bilan de notre semaine. Chacun partage ce qu'il a aimé et nous choisissons ensemble la dernière séance du samedi.

En avril, le groupe est composé d'adultes donc nous restons un peu plus entre nous, mais avec les enfants, en février, c'est important pour moi que nous nous organisions avec les autres clubs présents pour que les jeunes se rencontrent. Le lundi soir, la réunion des coachs permet de planifier les animations de la semaine : loto, karaoké, boum... Il y a aussi un petit concours lors duquel tout le monde participe à la mise en place. En février, nous sommes au moins 6 clubs du 76 à nous retrouver, en plus de nos nouveaux copains du 41. Tout le monde devient ami, joue et rigole ensemble. Il existe un groupe WhatsApp pour échanger, les enfants se reconnaissent et s'encouragent quand ils se croisent en concours, se suivent sur les réseaux sociaux...

La bonne ambiance de la semaine de stage perdure tout au long de l'année, jusqu'à se retrouver l'année d'après.

SAMEDI 18 AVRIL

Nous sommes retournées sur le terrain de cross avant de partir. Cette semaine a permis à deux cavalières de passer leur Galop® 6. Je les ai observées toute la semaine et leur ai fait passer un test théorique. Comme il faut valider les acquis sur le cross sur un terrain extérieur, c'est l'occasion parfaite.

J'observe toujours une bonne progression tout au long de la semaine. Les cavaliers gagnent en maturité, surtout les plus jeunes.



Ils sont plus autonomes car ils doivent préparer leurs poneys seuls, s'en occuper ensuite. Ils conservent ce rythme une fois de retour au club, une véritable entraide se met en place.

C'est ensuite l'heure du retour, nous avons passé une très bonne semaine. C'est toujours agréable en avril avec les jours qui rallongent !

DIMANCHE 19 AVRIL

Nous mettons en place une surveillance accrue de nos chevaux pendant la semaine car il est rare que nous les montions deux fois par jour. Ce suivi et les soins se poursuivent après le retour à la maison. Nous sommes ravies de les voir retrouver leur pré, mais nous réadaptions progressivement la charge de travail, sans arrêter du jour au lendemain.

Pour les enfants, nous avons remarqué que cela pouvait être dur pour eux d'être tout seuls le samedi soir après avoir passé une telle semaine tous ensemble. Généralement, nous rentrons en fin de journée donc ils reviennent le dimanche pour ranger les affaires et faire un pansage à leur poney, ce qui évite une coupure trop brutale. Et ils s'envoient leurs photos souvenirs dans la conversation WhatsApp. Du côté des adultes, nous sommes contentes de retrouver notre lit et notre douche !

Que ce soit en avril ou en février, c'est la semaine la plus attendue de l'année. Et pour la semaine de février 2027, j'ai déjà 10 inscrits. Il est rentable pour le club d'organiser un stage club à cette période car les enfants partent souvent une semaine à la neige et les parents sont ravis de les confier pour la seconde.



Vous souhaitez organiser un stage pour votre écurie ?

Réservation : sejours@ffe.com

Tarifs 2027 : 300 €/semaine

Plus d'informations sur les stages club



DÉCRYPTAGE

LA CHARTE D'USAGE DU NUMÉRIQUE

La FFE a édité une Charte d'usage du numérique, un outil de soutien pour ceux qui souhaitent réguler l'usage du numérique au sein de leur club, et notamment du téléphone portable. Elle s'inscrit dans une démarche éducative et citoyenne, en cohérence avec les politiques publiques de prévention des risques de l'hyperconnexion et de protection des mineurs mais aussi avec les valeurs portées par l'équitation : responsabilité, respect, sécurité, relation au vivant et bien-être animal.



Le téléphone portable fait désormais partie intégrante de la vie des cavaliers, des enseignants et des clubs. Il permet de communiquer, de se former, de partager des expériences et de valoriser les activités équestres. Utilisé avec discernement, il constitue un formidable levier pédagogique et un outil de promotion de la filière.

Cependant, l'omniprésence du numérique peut détourner l'attention, perturber la relation pédagogique et créer des situations à risque. Les pouvoirs publics encouragent aujourd'hui une régulation des usages numériques, notamment chez les jeunes, afin de prévenir les effets de l'hyperconnexion et de favoriser des temps de déconnexion. Les clubs équestres, acteurs éducatifs à part entière, sont naturellement concernés par ces enjeux.

Pour répondre à ces défis, la Fédération Française d'Équitation met à la disposition des clubs une Charte d'usage du numérique. Cet outil s'adresse aux dirigeants qui souhaitent encadrer les pratiques, mais qui peuvent se sentir démunis face à la complexité du sujet. C'est également un atout pour valoriser les bienfaits des activités équestres, comme la déconnexion, auprès des familles.

UNE CHARTE CLÉ EN MAIN POUR ACCOMPAGNER LES CLUBS

Vous souhaitez agir de manière proactive sur les usages numériques, dans une logique éducative, sécuritaire et citoyenne ? La charte propose :

- des principes éducatifs partagés,
- des repères d'usage selon les espaces du club (écuries, manèges, carrières, club-house, tribunes, etc.),
- des modèles d'articles de règlement intérieur,

- des éléments juridiques vous donnant les moyens de faire respecter cette démarche,
- des supports pédagogiques et de communication à destination des cavaliers et des familles.

Des visuels ont été déclinés et sont téléchargeables sur la médiathèque des clubs :

- Charte Adultes : document institutionnel destiné aux cavaliers, parents, accompagnants, enseignants et salariés. Elle pose les principes généraux (attention, respect, citoyenneté numérique, droit à l'image, sécurité).
- Charte Enfants/Adolescents : version pédagogique courte, conçue pour l'affichage et la sensibilisation auprès des jeunes pratiquants.

UN OUTIL À VOUS APPROPRIER ET ADAPTER

Cette charte n'a pas vocation à imposer un modèle unique. Elle constitue un cadre de référence modulable. Chacun est invité à l'adapter à son fonctionnement, à ses infrastructures et à son projet éducatif. Vous êtes libre :

- d'en retenir tout ou partie,
- d'adapter les règles et les zones,
- de déployer la démarche progressivement.

L'objectif est de vous aider à construire un usage du numérique cohérent, sécurisé et éducatif, en phase avec les valeurs de l'équitation.

Si vous souhaitez échanger au sujet de la Charte d'usage du numérique et de sa mise en place, vous pouvez contacter le service Développement : developpement@ffe.com



COMMENT DÉPLOYER LA CHARTE DANS VOTRE CLUB ?

- 1. S'approprier le contenu :** adapter les principes et les règles aux spécificités du club et au règlement intérieur existant.
- 2. Définir les espaces et les temps d'usage :** zones de déconnexion, usages encadrés, usages autorisés.
- 3. Informer les cavaliers et leurs familles :** diffusion d'un courrier, affichage des

chartes, réunion d'information.

4. Former et sensibiliser : rappeler régulièrement les règles lors des cours, stages et événements.

5. Évaluer et ajuster : adapter la charte en fonction des retours et de l'évolution des pratiques.

ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

En tant qu'établissements recevant du public (ERP), les poney-clubs et centres équestres sont soumis à un certain nombre d'obligations en matière de sécurité et de conformité. Retrouvez ci-dessous les points essentiels concernant les établissements équestres accueillant du public.

RAPPEL

Un ERP est défini par le Code de la construction et de l'habitation comme « tout bâtiment, local et enceinte dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non ».

Sont considérées comme faisant partie du public toutes les personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit, autre que le personnel.

Ainsi, dans la mesure où ils accueillent des clients et des visiteurs, les bâtiments des centres équestres sont des établissements recevant du public.

Un ERP est identifié par la nature de l'activité exercée, le « type », et par sa capacité d'accueil, la « catégorie ».

Pour les centres équestres, le type peut être :

- « X » : sportif couvert,
- « R » : enseignement,
- « PA » : plein air pour la carrière,
- « W » : bureaux.

La catégorie d'ERP est déterminée en fonction de la capacité d'accueil de l'espace. Les bâtiments des centres équestres sont en général enregistrés en 5^{ème} catégorie, pour laquelle l'effectif n'atteint pas le chiffre minimum fixé par le règlement de sécurité.

REGISTRE DE SÉCURITÉ

Le registre de sécurité est un document obligatoire ; il consigne l'ensemble des informations et des opérations relatives à la sécurité (sécurité incendie, hygiène, vérifications techniques).

En outre, le registre doit indiquer :

- l'état du personnel chargé du service d'incendie ;
- les diverses consignes incendie, y compris d'évacuation, prenant en compte les différents types de handicap ;
- les dates des contrôles et vérifications, ainsi que les observations auxquelles ceux-ci ont donné lieu ;
- les dates des travaux d'aménagement et de transformation, leur nature, les noms du ou des entrepreneurs et, s'il y a lieu, de l'architecte ou du technicien chargés de surveiller les travaux.

VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES

Certaines installations doivent être régulièrement vérifiées afin de s'assurer que leur état garantit un fonctionnement sécurisé pour le public. Il s'agit notamment des installations électriques (1 fois par an), des moyens de secours (1 fois par an), des installations de chauffage (1 fois par an), du niveau d'empoussièrement à l'amiante (tous les 3 ans), etc.

Les vérifications mentionnées ci-dessus peuvent être effectuées soit par des techniciens compétents, soit par des organismes agréés par le ministre de l'Intérieur lorsque le règlement de sécurité le prévoit. La liste des organismes agréés est consultable sur le site internet du ministère de l'Intérieur.

TROUSSE DE SECOURS

Chaque établissement équestre doit disposer d'une trousse de secours accessible pour les cavaliers et les salariés. Elle doit être distincte de la pharmacie vétérinaire ; aucun produit périmé ne doit y figurer et les médicaments doivent être conservés dans une armoire à pharmacie fermée à clé. Il n'existe pas de composition officielle imposée, mais il est conseillé de se rapprocher d'un pharmacien, des pompiers ou d'un médecin pour la constituer.

SÉCURITÉ INCENDIE

Pour les centres équestres sans hébergement, la présence de détecteurs n'est pas obligatoire. Elle reste néanmoins fortement recommandée dans les zones à risque telles que les écuries, les locaux techniques, ainsi que les lieux de stockage du fourrage et des produits inflammables. En présence de locaux à sommeil, des exigences renforcées s'appliquent avec la mise en place d'un système de sécurité incendie adapté.

EXTINCTEURS

Pour les ERP de 5^{ème} catégorie, il faut prévoir au minimum 1 extincteur portatif, à raison d'un appareil pour 300 m² et par niveau. Les extincteurs doivent être :

- adaptés au type d'incendie (ex. : pas de système à eau dans un local électrique),
- visibles,
- signalés,
- facilement accessibles,
- fixés à moins de 1,20 m du sol.

DÉFIBRILLATEURS

L'obligation de disposer d'un défibrillateur automatisé externe (DAE) concerne notamment les ERP sportifs clos et couverts, tels que les manèges et les carrières couvertes.

Toutefois, la présence d'un défibrillateur est fortement recommandée dans tous les établissements équestres.

Le défibrillateur doit être visible, accessible en permanence, clairement signalé et installé à proximité d'un moyen d'alerte.

Au-delà des obligations réglementaires, la mise en conformité d'un établissement équestre constitue un véritable enjeu de prévention et de responsabilité.

En cas d'accident ou d'incendie, l'absence d'équipements obligatoires ou de procédures adaptées peut engager la responsabilité civile et pénale de l'exploitant.

Plus d'informations : <https://www.ffe.com/ressources/accueil-du-public/hygiene-et-securite>





© FEF/NIHAM

La RSO dans les établissements équestres

Un levier stratégique, éthique et économique que l'on doit oser affirmer

Les poney-clubs et centres équestres ont un rôle sportif, éducatif mais aussi social, tout en étant ancré dans un territoire bien souvent profondément agricole. Ils font face à de nombreux enjeux, que ce soit en termes de respect du bien-être équin, d'adaptation de leurs activités pour répondre aux attentes sociétales en mutation, de pression économique et foncière ou de prise en compte de la transition écologique. Face à ces évolutions, mettre en avant les dispositifs déjà mis en place au sein de votre club est un facteur d'attractivité et de fidélisation, ainsi qu'un atout pour accéder à certains dispositifs de soutien public (subventions, appels à projets territoriaux).

Définir la RSO : responsabilité sociétale des organisations

La norme ISO 26000, publiée par l'Organisation internationale de normalisation en 2010, définit la RSO comme « *la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent.* »

Cette norme a été élaborée pour aider les organisations à assumer leurs responsabilités vis-à-vis de la société et de l'environnement. Elle s'inscrit dans la continuité des principes du développement durable, des droits de l'homme et des conventions internationales du travail. Son objectif est de promouvoir un comportement éthique et transparent contribuant à la santé et au bien-être de la société.

La RSO s'articule autour de 7 champs d'action :

- **La gouvernance de l'organisation** - diriger la structure en communiquant sur l'utilisation des ressources, en assurant les soins adaptés aux chevaux et en garantissant une relation de confiance totale avec les partenaires, les salariés mais également les cavaliers et leur famille.
- **Les droits de l'Homme** - garantir le respect de la dignité, de l'équité et de la sécurité de chaque individu en interaction avec le club.

- **Les relations et conditions de travail** - garantir un cadre de travail sûr, valorisant et équitable, en veillant à la santé physique des équipes, au respect de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle malgré les contraintes de la gestion du vivant, et au développement des compétences de chacun.
- **L'environnement** - minimiser l'empreinte écologique de la structure en gérant durablement les ressources naturelles, en valorisant les déchets et en préservant la biodiversité.
- **La loyauté des pratiques** - agir de manière éthique et honnête avec ses partenaires (clients, concurrents, fournisseurs) en luttant contre la corruption et en garantissant une concurrence juste et transparente.
- **La protection des consommateurs** - garantir la sécurité physique des cavaliers, la transparence des tarifs et des diplômes, ainsi qu'un enseignement respectueux du bien-être animal et des normes sanitaires.

- **Les communautés et le développement local** - s'affirmer comme un acteur engagé du territoire en favorisant l'accès au sport pour tous, en créant des emplois locaux et en collaborant avec les partenaires de proximité pour dynamiser l'économie et le lien social de la commune.

La RSO repose sur une démarche volontaire, propre à chaque organisation, qui vise à améliorer ses pratiques en matière d'éthique et de transparence. Si cela peut paraître abstrait, cette approche est bel et bien accessible à tous ; c'est la progression qui est évaluée davantage que le résultat final. **Par ailleurs, de nombreuses activités et actions mises en place dans les clubs répondent déjà à cette dynamique de RSO.**

Les activités équestres ont, par nature, un fort impact RSO

L'équitation et sa diversité de pratiques proposées au sein des établissements équestres sont un modèle d'engagement lié à la RSO. À la croisée du sport, de la nature et du monde agricole, elles participent activement aux politiques de santé publique en favorisant l'activité physique, le tout dans un cadre apaisant. Elles jouent également un rôle clé dans la préservation de la biodiversité, notamment par le maintien de l'espèce équine et l'entretien des prairies. Mais leur impact va au-delà de l'environnement : les clubs constituent l'un des derniers espaces où se construit une relation entre l'humain et l'animal, porteuse de valeurs éducatives fortes. Les activités équestres favorisent l'apprentissage du respect du vivant et de la nature, tout en ouvrant la voie à des pratiques inclusives, comme la médiation animale auprès de publics en situation de handicap. Autant d'atouts qui placent notre filière équine au cœur des dynamiques RSO contemporaines !

EXEMPLES D'ACTIONS CONCRÈTES

Les **activités à destination des personnes en situation de handicap physique et/ou psychique** sont en constante progression ces dernières années. Une offre sportive leur est proposée avec des épreuves de para-équitation et de para-équitation adaptée (**voir page 34**).

Rendre la pratique inclusive et l'ouvrir à un maximum de personnes peut aussi passer par la **mise en place d'une politique tarifaire spécifique**. Si les tarifs de groupe type « famille » sont les plus connus, d'autres forfaits à coût réduit, à destination d'une population moins favorisée et liés au quotient familial ou à un statut étudiant par exemple, existent.



« Nous accueillons déjà des écoles et des centres de loisirs, donc proposer un tarif étudiant est une continuité logique. Ceux qui viennent pour leurs études à l'université ou en école de commerce peuvent poursuivre la pratique de l'équitation, voire amener temporairement leur cheval. Il existe des associations sportives dynamiques dans les établissements d'études supérieures, nous avons pour eux des groupes spécifiques, tandis que les autres étudiants s'intègrent dans les cours classiques selon leurs disponibilités. Les retours sont très bons et ces cavaliers représentent entre 5 et 10% de nos licenciés. C'est une belle opportunité tant pour eux que pour nous, qui diversifions notre clientèle. Ces jeunes, qui viennent de tous les horizons, deviennent ensuite des ambassadeurs de la ville et du pôle équestre. »

François Devulder, dirigeant du Pôle équestre du Compiégnois (60)

De plus en plus de clubs s'organisent avec des **agriculteurs locaux pour composter le fumier**. Celui-ci peut aussi être valorisé via des programmes comme Val'Fumier, « plateforme, développée par les Chambres d'Agriculture et l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) qui permet aux producteurs et valorisateurs de fumier équin de se mettre en relation et d'accéder à toutes les informations utiles sur sa gestion et sa valorisation », dont la FFE est partenaire. Les enjeux économiques et environnementaux croissants d'amendement des sols entraîneront très certainement une augmentation de la valorisation des effluents d'élevage. Il est donc nécessaire de se structurer pour le rendre plus facilement disponible.



© FFE/N. Hoops

Sylvain Salaméro, dirigeant du centre de Soularac, à Roumengoux (09), a développé des randonnées zéro carbone.

« Le principe est de diminuer au maximum la production de CO2 dans les activités de tourisme équestre et d'en stocker le maximum sur notre structure par des pratiques vertueuses. Le bilan carbone de notre centre équestre permet de mesurer de façon objective l'impact positif de notre fonctionnement en terme d'émission carbone : agriculture biologique, autosuffisance pour l'alimentation de nos chevaux, prairies permanentes, récupération d'eau, production solaire, races locales d'équidés qui valorisent la ressource pastorale spontanée, etc. », présente l' élu fédéral. « Pour nos randonnées, le matériel est fabriqué par un artisan sellier local, la logistique est assurée par des mules de bât, le transport des bagages est effectué par les chevaux et l'itinéraire est pensé pour que les clients arrivent directement en train aux points de départ et d'arrivée. La durée des séjours est plus longue pour éviter la multiplication des déplacements, tandis que la nourriture est issue de l'agriculture biologique et fournie sans emballage plastique par des producteurs locaux, situés à moins de 20 km. Désormais, ces bonnes pratiques constituent un argument de vente différenciant auquel le public est de plus en plus sensible. »



La **production d'énergie solaire** est aujourd'hui légion. Pourquoi ne pas profiter, par exemple, de la surface du toit de votre manège, ou tout autre bâtiment orienté plein sud, pour y poser des panneaux photovoltaïques ?



Face aux défis de gestion de l'eau, **les carrières subirriguées** se développent et permettent des économies de plus en plus substantielles. Par ailleurs, les établissements équestres, qui sont à la fois de gros consommateurs d'eau mais également de bons « capteurs » d'eau de pluie grâce à leurs surfaces (toitures de manèges, écuries, hangars), auraient intérêt à envisager des **dispositifs de stockage hivernal en cohérence avec leurs besoins estivaux** tout en veillant à la plus grande sobriété possible de consommation.

La stratégie de stockage doit d'abord être dimensionnée à partir des besoins réels, en distinguant les usages prioritaires (notamment en été) et le potentiel de récupération lié aux surfaces et au climat. Dans un cadre réglementaire contraint comme en France, les solutions simples (cuves) sont à privilégier en première intention, tandis que les stockages plus importants (citernes ou bassins) nécessitent des démarches administratives et une justification précise.



En parallèle, **l'innovation** bat son plein dans la filière équine pour répondre aux enjeux actuels et futurs. **Le programme Solorga**, porté par l'IFCE, en partenariat avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), et soutenu par la FFE, porte une innovation de rupture. Ces sols en bois qui reconstituent une structure forestière permettront, au-delà de la simple économie de matériaux non-renouvelables et d'eau, le stockage du carbone ou encore la production en circuits courts. Une carrière de démonstration à base de buis sur plancher bois a été réalisée au Pôle international du Cheval Longines - Deauville (14) en 2025, permettant la mise en place des protocoles de mesures scientifiques pour identifier les atouts et limites de ces sols alternatifs. Plus récemment, l'expérimentation se poursuit avec l'inauguration d'une carrière disposant d'un sol biosourcé en bois au parc départemental de l'Isle Briand, au Lion-d'Angers (49). Elle est ouverte à la location pour tous ceux qui souhaitent venir découvrir ce nouveau sol.

Enfin, il est possible de **faire évoluer la structure juridique de son établissement en une SCIC** (société coopérative d'intérêt collectif), forme d'entreprise qui vise à concilier activité économique et utilité sociale en associant autour d'un même projet plusieurs types d'acteurs (salariés, bénéficiaires, bénévoles, collectivités territoriales ou encore partenaires privés). C'est le choix qui a été fait pour Brimborion (92) qui était, il y a encore deux ans, une association.

« Ce statut apporte une plus grande cohérence avec les objectifs de développement de notre établissement. La SCIC reste une entreprise relevant de l'économie sociale et solidaire mais, à la différence de la SCOP, gérée par ses salariés, elle conserve un fonctionnement plus proche de celui d'une association, avec un directoire et un conseil de surveillance. Les salariés ayant plus de trois ans d'ancienneté ont pu acquérir des parts dans l'entreprise. J'ai été agréablement surpris de voir que la majorité de ceux qui y étaient éligibles ont souhaité s'engager dans cette démarche ; c'est un beau message de confiance. Les relations sont différentes, on les sent impliqués et c'est un des leviers de motivation pour participer au développement de l'entreprise. Par ailleurs, le dirigeant d'entreprise porte une responsabilité morale et pénale alors que, dans une association, cette responsabilité incombe au président. Aujourd'hui, en tant que président du directoire, cette charge me revient. Cela me permet également de confier des responsabilités à d'autres cadres grâce à des sous-délégations de pouvoir. Ils peuvent ainsi progresser et gagner en autonomie, dans un cadre défini collectivement. »

Philippe Audigé, dirigeant de Brimborion (92)

Développer votre stratégie RSO

Pour structurer et valoriser votre démarche RSO, l'organisation des informations est un préalable incontournable. Il s'agit de collecter des données, puis de les organiser de manière claire, cohérente et traçable. Cette rigueur permet d'objectiver les pratiques, de mesurer les engagements et d'assurer une lecture transparente des actions menées.

UNE OPPORTUNITÉ STRATÉGIQUE

En structurant vos engagements, vous dotez votre établissement **d'avantages concurrentiels réels** : différenciation sur un marché en mutation, renforcement de votre image de marque et fidélisation des pratiquants. La RSO agit également comme un levier **d'attractivité RH**, en permettant d'attirer et de retenir des moniteurs qualifiés, tout en redonnant du sens au travail au quotidien.

Enfin, cette dynamique ouvre l'accès à de **nouvelles sources de financement** : subventions, appels à projets environnementaux, soutiens territoriaux... Autant de dispositifs susceptibles d'accompagner et de sécuriser le développement de vos infrastructures équestres.

EN PRATIQUE DANS VOTRE CLUB

En vous lançant dans une démarche RSO, la première chose à faire est de développer un indicateur de mesure qui est lié à votre propre activité, afin d'identifier où vous en êtes et les axes de progrès. Vous pouvez partir d'une analyse SWOT :

Analyser les informations que vous renseignez : regardez là où vous pouvez agir, et ce qu'il est pertinent de mettre en place dans votre club. L'objectif n'est pas de devenir le meilleur en RSO mais d'œuvrer à votre échelle et selon vos valeurs pour vous améliorer sur des thématiques qui vous tiennent à cœur, en visant des efforts réalistes dans le temps. Privilégiez une évolution pérenne ! Vous développez ainsi votre propre grille de réflexion.

	Positif	Négatif
Origine interne (organisationnel)	Forces S <i>(Strengths)</i>	Faiblesses W <i>(Weaknesses)</i>
Origine externe (environnement)	Opportunités O <i>(Opportunities)</i>	Menaces T <i>(Threats)</i>

Pour vous accompagner dans le lancement de votre démarche, la Fédération met à votre disposition un exemple de **tableau de bord** composé de dix indicateurs, couvrant les enjeux RSO en établissement équestre.

Cet outil n'est ni un référentiel d'évaluation, ni un score à atteindre : il constitue un point de départ pour structurer votre réflexion et identifier vos axes de progrès prioritaires.

À vous de l'adapter à la réalité de votre structure et à votre rythme.



Tableau de bord RSO – 10 indicateurs clés

Quelques pistes concrètes

Aller au-delà du respect de la réglementation existante

Dans le cadre d'une démarche RSO, la valeur ajoutée vient de la manière dont est organisé le respect de la réglementation existante, et comment on cherche à l'appliquer et à la dépasser. Au-delà du respect des obligations, l'éthique sportive constitue un véritable axe de pilotage pour votre structure. Elle se traduit concrètement par une attention constante portée au bien-être des chevaux, à la préservation de l'environnement et à la cohérence des pratiques avec les valeurs de votre discipline. Inscrire et formaliser par écrit ces principes de gouvernance dans le fonctionnement quotidien du centre, dans l'enseignement, et dans l'organisation du travail et la relation avec les cavaliers, permet de renforcer la crédibilité de votre démarche RSO, de donner du sens à votre projet et vous apporte un avantage concurrentiel auprès de vos partenaires comme de vos clients actuels et futurs.

La formation continue

Dans le cadre d'une stratégie RSO structurée, cette contrainte administrative doit être envisagée comme un outil de pilotage pour faire évoluer concrètement les pratiques de votre club. Elle vous permet d'anticiper les évolutions (climat, réglementation, attentes des cavaliers) et de sécuriser votre activité.

L'enjeu est d'identifier les points de convergence entre vos besoins et les aspirations de vos collaborateurs qui sont, en particulier la jeune génération de plus en plus sensible à ces sujets. À partir de là, vous pouvez cibler des formations utiles et directement applicables par votre équipe, plutôt que de répondre uniquement à des considérations trop générales.

Pour être efficace, cette démarche doit être structurée et concertée : définir quelques priorités, planifier les formations dans le temps, et impliquer l'ensemble de l'équipe. L'objectif est simple : transformer progressivement les pratiques du quotidien. Enfin, une formation n'a de valeur que si elle est utilisée. Prendre le temps de partager en interne, tester de nouvelles méthodes et les intégrer dans le fonctionnement du centre permet de rentabiliser l'investissement et de renforcer votre rôle éducatif auprès des cavaliers. Dans un contexte d'évolution rapide en France, les établissements qui s'appuient sur la formation continue sont aussi ceux qui s'adaptent le mieux et gagnent en autonomie.

Les choix d'achat

Il s'agit d'un levier simple et immédiat pour agir. Lorsque c'est possible, cohérent avec votre démarche et votre implantation territoriale, privilégiez des fournisseurs ancrés localement (département ou région, selon les filières) et des entreprises engagées : cela permet de sécuriser vos approvisionnements, de renforcer les liens avec votre territoire et de mieux maîtriser la qualité des produits.

Le suivi sanitaire

Le volet sanitaire est un enjeu quotidien qui s'inscrit pleinement dans une démarche RSO. Au-delà du respect des obligations en France, il repose sur une responsabilité collective, où chaque structure contribue à la santé globale du cheptel. Dans ce cadre,



© IFE/N. Hoody

votre rôle est à la fois pédagogique et exemplaire : il s'agit de sensibiliser les cavaliers aux bonnes pratiques, mais aussi d'instaurer des règles claires et partagées au sein du club.

Cette dimension collective prend tout son sens dans des choix qui dépassent le cadre strictement réglementaire. Par exemple, la vaccination contre la rhinopneumonie équine, non obligatoire, peut être encouragée à l'échelle du club. En favorisant une couverture vaccinale élevée - de l'ordre de 80 % - vous participez à une meilleure protection du cheptel en limitant les risques de circulation du virus.

De la même manière, la mise en place d'une vermifugation raisonnée, basée sur l'observation et si possible des analyses, permet de limiter le recours systématique aux traitements tout en préservant leur efficacité. La gestion des pâtures constitue également un levier important : éviter le surpâturage contribue à réduire la pression parasitaire et à maintenir des conditions sanitaires plus favorables.

Pour plus d'informations, voir le dossier « Crises sanitaires, prévenir plutôt que guérir » de La REF 255.

L'implication territoriale et associative

Vous pouvez agir à l'échelle locale en vous impliquant dans les instances fédérales de proximité, telles que les Comités régionaux et départementaux d'équitation (CRE et CDE). Cet engagement vous permet de contribuer activement au dynamisme du tissu économique local, de participer à la structuration de la filière et de prendre part à une gouvernance collective au service du développement de l'équitation.

Au-delà de cet engagement institutionnel, vous pouvez également renforcer votre ancrage territorial en développant des partenariats avec des acteurs locaux : établissements scolaires, associations, structures à vocation sociale ou médico-sociale. En mobilisant notamment les créneaux en heures creuses, vous pouvez proposer des actions d'initiation ou de découverte à destination de publics éloignés de la pratique.

Cette ouverture permet à la fois d'optimiser l'utilisation de vos installations, de diversifier vos publics et de donner une dimension sociale concrète à votre démarche RSO. Elle renforce la place du centre équestre comme acteur engagé de son territoire.



Favoriser une communication transparente

Une fois votre démarche RSO organisée, celle-ci s'accompagne de la mise en place d'outils simples et accessibles : bilan annuel d'actions, fiche récapitulative ou communication structurée sur les engagements pris et les résultats observés.

Votre **site internet et vos réseaux sociaux** sont des relais privilégiés pour informer régulièrement vos cavaliers, leurs familles, vos partenaires ainsi que le grand public. N'hésitez pas à valoriser vos initiatives à travers un article court ou des posts type « Le saviez-vous ? », dans lesquels vous détaillez le ou les engagements de votre club sur un sujet précis. Cela renforcera le lien de confiance des pratiquants envers votre établissement.

Néanmoins, veillez toujours à **l'exactitude des messages diffusés**, afin de garantir la crédibilité des engagements que vous portez.

La RSO côté FFE

La FFE accélère aujourd'hui le déploiement d'actions structurantes :

- **L'acculturation des équipes et du réseau** : des recrutements ciblés ont été opérés, et plusieurs collaborateurs ont récemment été formés, entre autres, à la « Fresque des activités équestres », un atelier permettant de mieux comprendre les impacts du changement climatique sur la filière et d'adapter les pratiques professionnelles.
- **Le partenariat avec Ecologic** : afin de structurer la gestion des déchets, la FFE s'associe à Ecologic pour développer une véritable économie circulaire dans les clubs : récupération, réparation et recyclage du matériel équestre (selles, casques, textiles).
- **Le déploiement territorial** : le pilotage de la stratégie RSO repose sur un relais local fort. Une sensibilisation spécifique est ainsi menée auprès des présidents de CRE, afin d'en faire des ambassadeurs de la démarche sur leurs territoires.



Tout savoir sur la RSO
au sein de la FFE et au
Parc équestre fédéral



La conclusion de Frédéric Bouix, Président de la FFE

« La responsabilité sociétale n'est plus une perspective lointaine : elle devient progressivement un cadre d'action concret pour notre filière. Cette démarche RSO s'accompagne d'une montée en puissance de la culture de l'évaluation, des compteurs sectoriels sont largement déployés pour mesurer précisément et raisonner les consommations. Progressivement, la FFE structure son action autour d'indicateurs de progrès et d'un suivi rigoureux. Des tableaux de bord en cours d'élaboration permettront de mesurer concrètement l'impact des actions (consommations, déchets, achats responsables). Cette logique a vocation à se diffuser également auprès des organes déconcentrés puis des clubs, pour lesquels le suivi par indicateurs simples permettra une démarche de sobriété et de plus-value sociétale adossée à une réalité économique. »

Pour chacun de nos établissements, la RSO représente une opportunité stratégique de concilier performance économique, création de valeur durable et réponse aux enjeux sociétaux, à condition d'en faire un outil de pilotage et de différenciation. Structurer et formaliser son engagement, c'est affirmer une vision responsable de notre métier et démontrer la capacité de notre filière à répondre aux grandes évolutions de la société. Nul doute que cette volonté trouvera un écho auprès de nos pratiquants, de leurs familles, de nos partenaires et de tous ceux qui découvrent les activités équestres.

Notre responsabilité collective est de nous saisir de ces enjeux pour renforcer durablement l'attractivité de nos clubs, tout en affirmant la place essentielle des activités équestres dans la société. »

Vous avez une question concernant la RSO ? N'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail : rso@ffe.com

DEUX JOURNÉES DE FORMATION PILOTES EN RÉGION

Dans la continuité de l'engagement porté par Frédéric Bouix, président de la Fédération Française d'Équitation, et le Comité fédéral pour renforcer l'accompagnement des dirigeants de club et des enseignants, deux journées de formation pilotes ont été organisées sur les thématiques de l'équitation à poney et à cheval.

DÉVELOPPER, STRUCTURER ET DYNAMISER VOTRE ACTIVITÉ

Deux journées ont été proposées, avec une participation prise en charge par la Fédération, sur différentes thématiques :

- **Journée Poney**, le 27 avril au Centre Hippique des Alpes (38), en lien avec le Comité régional d'équitation (CRE) Auvergne Rhône-Alpes.
- **Journée Cheval**, le 8 juin au Haras de Nantes (44), en lien avec le CRE Pays de la Loire.

« Cette initiative s'inscrit dans une volonté de proposer des formations locales, au plus près des clubs, qui pourront à terme s'intégrer dans des parcours de formation certifiants pour les dirigeants et enseignants. Ces journées sont des temps de formation, d'échanges, de réflexion et de partage d'expériences, au plus près des réalités de terrain », présente Frédéric Bouix.

Un programme riche en lien avec les réalités du terrain

Ces journées ont réuni près de 80 dirigeants et enseignants, avec pour ambition de leur donner des outils mobilisables pour développer et structurer leur activité.

Ces temps ont été animés par les équipes fédérales, dont Céline Scrittore,

présidente du Comité poney, et Sébastien Viry, formateur et fondateur d'Equi-conseil, pour la Journée Poney, Mathias Hébert, conseiller technique national en charge du développement ainsi que Nicolas Perez, coordinateur du DESJEPS à Saumur, écuyer du Cadre noir et préparateur mental, Romain Olivero, enseignant d'équitation, formateur et comédien, et Frédéric Hiberty, dirigeant de Horse Expérience, pour la Journée Cheval. En complément, un livret professionnel a été distribué aux participants pour leur apporter des repères concrets pour faire évoluer leur offre, renforcer l'attractivité de leur club et continuer à faire vivre une équitation de qualité, accessible et moderne.

DES RETOURS POSITIFS

Ces journées ont été bien accueillies par les dirigeants, enseignants et formateurs présents, comme le partage Marie Doury, dirigeante de Lamazone Coaching Equicoaching à Marsanne (26) : « Il est toujours bon de réentendre un rappel de points essentiels. L'après-midi était consacré à des ateliers plus concrets autour de la pédagogie et du parcours client. Certains points évoqués me confortent sur le sens que j'ai voulu donner à mon club ; je vais certainement mettre en place plus de signalétique et travailler l'accueil de nouveaux clients. »



Photographies : OFFE/EL

Pour Emmanuel Annequin Digond, dirigeant des écuries des collines, situées à Doissin (38), « échanger avec les collègues est toujours très enrichissant car nous rencontrons tous les mêmes problématiques. Les supports fournis sont très intéressants et je trouve que c'est une très bonne chose de voir la Fédération venir à notre rencontre, sur le terrain. Cela permet de se sentir moins seul, plus soutenu. »

« J'ai adoré cette journée, c'était très positif et riche, avec différents ateliers et beaucoup d'échanges. Je repars avec de nouvelles idées, à voir ce que je peux intégrer dans mon organisation », témoigne Marie Claire Paget, dirigeante des écuries des Pious, à Bloye (74).



Dans le prolongement direct des Congrès Fédéraux Poney (2023) et Cheval (2025), la Fédération confirme son rôle moteur dans la professionnalisation et l'accompagnement stratégique des clubs face aux évolutions du marché. Lors de ces grands rassemblements, les attentes concrètes des dirigeants et les recommandations des experts ont été synthétisées pour aboutir à un format de journée de formation structurée, répondant strictement au cahier des charges de la formation professionnelle continue.

Après cette phase décisive de journées pilotes qui a permis d'éprouver et d'ajuster les contenus au contact direct des formateurs, des enseignants et des dirigeants, ces outils pédagogiques 100 % opérationnels sont aujourd'hui mis à la disposition des CRE. En s'emparant de ces contenus validés sur le terrain, ceux-ci pourront déployer massivement ces sessions à travers le territoire, répondant ainsi pleinement à l'objectif porté par le président de la FFE : adapter nos approches pour dynamiser l'activité poney et conquérir le marché stratégique des adultes.

Conçues pour être totalement finançables, ces journées de formation offriront aux professionnels l'opportunité d'acquérir de nouvelles compétences et de se prévaloir d'une véritable valorisation de leurs expertises au service de la croissance et de la pérennité de leurs structures.



© FFE/EL

ÇA SE PASSE... AU PONEY-CLUB D'ORLÉANS

ALLER À LA RENCONTRE DE SON PUBLIC ET DES COLLECTIVITÉS À LA RENTRÉE

En septembre, le poney-club d'Orléans (45) est représenté lors de l'événement « Rentrée en fête », organisé par la municipalité. Pascal Deboudt évoque ce temps fort.

SE FAIRE CONNAÎTRE DES FAMILLES...

Lors de manifestations comme « Rentrée en fête », une très belle manifestation organisée depuis des années à Orléans, l'objectif est d'aller à la rencontre de publics qui nous intéressent, comme les familles, qui sont notre cœur de cible. Le stand, sa mise en place, les activités proposées, tout est en corrélation avec l'ADN de l'établissement. Il faut faire attention à l'image renvoyée !



© PC d'Orléans

Nous installons un poney-club éphémère d'une dizaine de poneys, dans l'herbe - j'y tiens ! - devant la cathédrale. Environ 5 salariés, avec des moniteurs diplômés pour encadrer les enfants, sont mobilisés. Il est essentiel de montrer notre sérieux. Des personnes sont dédiées spécifiquement à l'accueil. Les activités témoignent de la relation que l'on noue avec l'animal ; les enfants peuvent les approcher, les caresser, les comprendre... Ils peuvent également, s'ils le désirent, promener un poney en licol sur un petit parcours ludique. L'objectif est de les inviter à venir les jours suivants au club afin de réaliser une véritable leçon d'initiation dans un environnement serein et sécurisé.

Nous sommes maintenant bien rodés pour cet événement. Par exemple, on ne met plus nos camions à l'intérieur de la zone balisée. Ainsi, s'il pleut ou que cela s'éternise le soir, les poneys peuvent être ramenés rapidement aux écuries.

... ET DES COLLECTIVITÉS !

En tant que club, nous sommes souvent mal identifiés car à la croisée des milieux agricole et sportif, avec des établissements qui ne sont pas toujours associatifs, mais aussi privés...

Notre rôle est d'aller vers les collectivités territoriales. Ma volonté a toujours été de me rapprocher de la municipalité ; c'est donnant-donnant, sans investissement de notre part, il ne faut pas s'attendre à être aidé en cas de besoin. Lors de cet événement de rentrée, il est nécessaire d'avoir une personne disponible pour échanger avec les élus de passage, pour leur transmettre les bons messages au sujet des activités équestres. Je recommande vivement à chacun d'assister aux réunions auxquelles nous sommes invités. Même si on peut parfois se sentir en marge, il est important d'être présent, car personne ne peut représenter nos intérêts à notre place.

DES RETOMBÉES À MOYEN ET LONG TERME

Nous n'y allons pas pour obtenir des retombées immédiates ; il y a une dizaine d'inscriptions enregistrées, ce qui n'est pas énorme sur 400 licenciés. L'idée est d'aller chercher des personnes qui n'auraient pas poussé la porte de notre club. Ainsi, ils connaissent notre existence, des grands-parents viennent ensuite avec leurs petits-enfants par exemple, ce qui est le plus important.



UN BIOCAPTEUR

POUR SUIVRE LA TEMPÉRATURE DES ÉQUIDÉS

La surveillance est, avec la vaccination et la biosécurité, un des piliers de la prévention sanitaire. Elle implique l'observation quotidienne de l'équidé et la prise régulière de sa température, étapes indispensables à la détection précoce de symptômes.

LA TEMPÉRATURE CORPORELLE, UN INDICATEUR ESSENTIEL EN MÉDECINE ÉQUINE

Le cheval, comme l'humain, est un animal homéotherme : sa température interne reste constante malgré les variations du milieu extérieur, grâce à un système de thermorégulation.

On considère que la température normale d'un cheval au repos est ainsi comprise entre 37,5 °C et 38 °C, avec une tolérance jusqu'à 38,5 °C après un effort physique ou un transport par exemple. Si la température interne est relativement stable pour un individu donné, il existe une grande variation individuelle. Un suivi régulier, à titre préventif en routine, est donc nécessaire pour repérer les anomalies.

Premier indicateur de maladie infectieuse, la fièvre ou hyperthermie peut également avoir d'autres origines : une inflammation, une douleur, un stress, ou encore l'exercice physique.

Elle constitue une réponse physiologique normale de l'organisme. Si la hausse de la température interne doit alerter, sa chute est associée à des cas d'urgence et de détresse graves.

Au quotidien, la température corporelle permet, en complément de l'observation (du comportement, des crottins, des muqueuses, de la respiration, etc.), de détecter des symptômes de manière précoce.

LES LIMITES DE LA PRISE DE TEMPÉRATURE PAR VOIE RECTALE

Très économique, la prise de température par insertion d'un thermomètre digital dans le rectum constitue aujourd'hui la méthode de référence. Elle peut cependant s'avérer contraignante à plusieurs égards :

- La sécurité de l'utilisateur, contraint de s'approcher de l'arrière-main d'un cheval parfois non habitué,
- Le temps nécessaire pour prendre la température de plusieurs chevaux,
- L'hygiène du thermomètre qui, pour ne pas être vecteur de pathogènes, doit être désinfecté entre chaque utilisation,
- La fiabilité du thermomètre lui-même et de la technique de l'utilisateur - il n'est pas rare de lire des températures inférieures à 37,5° C lorsque le thermomètre n'est pas plaqué correctement contre la paroi rectale.

Si ces inconvénients peuvent être facilement surmontés par un propriétaire particulier, la prise de température régulière peut vite devenir un casse-tête pour le dirigeant d'un établissement équestre avec une cavalerie nombreuse.

Plusieurs technologies moins invasives ont ainsi vu le jour ces dernières années, comme des thermomètres infrarouges portables sans contact, utilisés à quelques centimètres de l'animal. Si le temps d'acquisition de la température est nettement inférieur au thermomètre digital (respectivement 3 et 15 secondes environ), toutes les études menées jusqu'alors ne les ont cependant pas jugés satisfaisants pour remplacer la prise de température rectale, certaines régions du corps du cheval étant par ailleurs à privilégier en fonction du matériel utilisé.

LES PUCES D'IDENTIFICATION AVEC CAPTEUR DE TEMPÉRATURE INTÉGRÉ : 2-EN-1 !

Déjà disponible pour les animaux de compagnie depuis plusieurs années, la puce électronique Thermochip® l'est pour les équidés depuis 2022. Ce nouveau transpondeur combine, dans une même capsule, une puce d'identification classique, codant pour un numéro unique, ainsi qu'un biocapteur de température. Peu invasive, rapide, silencieuse, hygiénique, elle cumule les avantages et présente un véritable intérêt pour les professionnels de médecine vétérinaires traitants, grâce à la lecture simultanée du numéro de puce et de la température interne de l'équidé.

Attention cependant, **un équidé ne peut recevoir qu'une seule puce d'identification. Ce matériel est donc réservé aux primo-identifications.**

Que faire lorsque je suspecte l'un des poneys/chevaux du club d'être malade ?



Consultez la **check-list** issue du dossier sanitaire de la REF 255, « Prévenir plutôt que guérir ».

Il existe des biocapteurs de température seuls, sans numéro d'identification, mais il convient de s'assurer que les deux éléments sont compatibles avec un même lecteur.

TÉMOIGNAGES

Marc Lavedrine, dirigeant de Riderland (91)

« Nous sommes profondément attachés à nos équidés ; l'épisode de rhinopneumonie que nous avons traversé a été un véritable traumatisme. Au-delà de l'angoisse de perdre nos chevaux, l'impact économique aurait pu mettre fin à notre activité : cette épizootie nous a coûté près de 100 000 €.

L'intégration de la Thermochip a profondément changé notre manière de gérer le suivi sanitaire. Les données collectées permettent d'établir le profil thermique propre à chaque cheval et d'assurer une surveillance particulièrement précise. Couplé à un logiciel comme Equidocs, le lecteur enregistre automatiquement les températures dans le dossier de l'animal, sans effort ni risque d'erreur de saisie.

Mais l'enjeu dépasse notre seule structure. En tant que professionnels, nous avons une responsabilité collective dans la prévention sanitaire de la filière. Une surveillance partagée et réactive, notamment grâce à des outils comme la puce thermique, permettra de limiter la propagation des virus, de sécuriser les déplacements des chevaux et de préserver le dynamisme économique et sportif du secteur. »

Martin Guibout, dirigeant du Poneyland de Thiais (94)

« Nous veillons chaque jour au bien-être physique et mental de notre cavalerie. Un épisode de rhinopneumonie nous a cependant rappelé notre vulnérabilité et nous a conduits à renforcer notre sécurité sanitaire. Au quotidien, la solution simplifie considérablement notre premier niveau de prévention : le contrôle régulier des températures. Avec la puce thermique, le contrôle est rapide, fiable et totalement sécurisé. Les relevés peuvent être effectués à tout moment - au club, à la descente du camion ou en concours - puis automatiquement enregistrés dans l'application Equidocs avec l'historique des dates, lieux et horaires. Nous pouvons également centraliser un carnet de santé numérique avec les rappels de vaccination.

Bien entendu, cette technologie ne remplace pas les autres mesures indispensables de biosécurité, comme l'isolement ou les protocoles de désinfection. En revanche, elle constitue un maillon essentiel du biocontrôle : en détectant plus tôt une montée de fièvre, elle permet d'agir rapidement pour limiter la propagation d'une épidémie tout en réduisant le stress subi par les chevaux. L'investissement initial reste minime face aux conséquences potentiellement dramatiques d'une crise sanitaire mal maîtrisée. »

Jean-Marc Betsch, Clinique Vétérinaire Equine de Méheudin (61) et président du RESPE

« La puce thermique est une avancée technologique majeure pour notre filière. Chaque détenteur peut désormais dépister précocement une hyperthermie, de façon plus fiable et sans risque de blessure pour lui-même. La puce peut également être connectée et permettre un suivi médical ou sportif longitudinal. C'est aussi une avancée majeure pour les vétérinaires qui peuvent limiter le risque de débarquer un cheval fiévreux dans leur structure de soins et l'isoler immédiatement. Enfin pour un organisateur de concours, cela sera un pilier essentiel en biosécurité.

Lors de l'identification d'un équidé, nous informons nos clients de l'existence de puces d'identification avec capteur de température intégré. Sa taille, légèrement supérieure, ne pose pas de problème, et le surcoût (de l'ordre de 10 € HT par équidé) est extrêmement raisonnable aux vues des avantages considérables qu'elle apporte ; au bout du compte c'est, évidemment, l'éleveur qui décide. La puce thermique non identifiable est une autre solution très intéressante pour les chevaux déjà équipés d'une puce d'identification. L'utilisation des puces thermiques est en plein essor. Dans ma clinique, nous les utilisons très régulièrement depuis 2025. Les puces d'identification avec capteur de température intégré représentent d'ailleurs, à ce jour, la moitié des puces que nous posons ! »



TECHNIQUE DISCIPLINE

LA PARA-ÉQUITATION ADAPTÉE, POUR LE PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL, PSYCHIQUE ET/OU TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

Depuis quelques mois, la FFE a reçu du ministère chargé des Sports la délégation pour la pratique de la para-équitation adaptée, à destination des publics en situation de handicap mental psychique et/ou présentant des troubles du neurodéveloppement. Celle-ci vient officialiser le travail déjà effectué dans les clubs pour l'inclusivité de la pratique, mais également permettre de structurer l'offre de compétition, avec la mise en place de titres nationaux lors du Generali Open de France Clubs fin juillet.

À travers les Défis Cheval & Diversité, en Normandie ou Centre-Val de Loire par exemple, des projets fédérateurs et inclusifs réunissaient des cavaliers en situation de handicap et des cavaliers ordinaires. Désormais, grâce à la délégation obtenue par la FFE, un nouvel élan est donné à la para-équitation adaptée.

La structuration de la discipline va permettre d'ouvrir la pratique et la compétition à des cavaliers en situation de handicap :

- **mental** - conséquence d'une déficience intellectuelle, qui éprouvent des difficultés plus ou moins importantes de réflexion, de conceptualisation, de communication et de décision (exemple : trisomie 21)
- **psychique** - conséquence d'une maladie mentale entraînant un déficit relationnel, des difficultés de concentration, une grande variabilité dans la possibilité d'utilisation des capacités alors que la personne garde des facultés intellectuelles dites normales (exemples : troubles bipolaires, schizophrénie),
- **troubles du neurodéveloppement** - avec des difficultés à mobiliser une ou plusieurs capacités cérébrales telles que l'attention, la mémoire, l'adaptation au changement, etc. (exemples : TDAH, TSA, Dys).

Une démarche collective a été lancée au sein de la Fédération pour structurer l'action fédérale autour de la formation, du développement de la pratique dans les établissements équestres, de l'actualisation des dispositifs fédéraux proposés et de la structuration de la compétition.

« La FFE remercie tout particulièrement Julie Petit, Mathilde Ribeiro Marcelo, Christine Gallou, Alicia Sutter, Blandine Caussarieux, Frédérique Pitrou et Patrice Cottin pour leur participation à l'élaboration du règlement, ainsi que les experts fédéraux Equi-handi pour leur investissement », salue Jessica Berger, conseillère technique nationale en charge de la para-équitation adaptée.

UNE DISCIPLINE QUI S'INTÈGRE DANS LE PROJET DE CLUB

« Notre club accueille déjà des séances hebdomadaires pour des personnes en situation de handicap, qui viennent via des institutions médicalisées. On leur apprend des reprises adaptées mais la délégation offre une ouverture intéressante : s'ils le souhaitent, ils peuvent se donner un objectif de participation à des compétitions, ce qui est motivant. Nous les licencions également, ce qui nous permet d'avoir des aides spécifiques de notre département », explique Karine Boué, dirigeante du centre équestre de la Scie et élue du Comité fédéral.



Afin de répondre aux enjeux de développement, une démarche fondée sur la concertation a été engagée. Il en est ressorti l'écriture d'un livret d'accompagnement au développement de la para-équitation adaptée afin d'accompagner la mise en place d'un projet sportif au sein du club.



« La pratique de la para-équitation adaptée peut fédérer au sein du club, et permettre le développement d'une nouvelle activité pour les dirigeants intéressés ; en effet, les séances sont réalisées en semaine, sur des périodes creuses. À ce moment-là, il ne faut pas hésiter à rechercher des partenariats, tant publics que privés, car de nombreuses institutions recherchent des activités à faire, tout en ayant un budget restreint. »

Un outil incontournable : le Brevet Fédéral d'Encadrement Équi Handi - BFE EH

Ce Brevet Fédéral est destiné aux enseignants d'équitation qui souhaitent développer des projets avec des structures spécialisées afin d'accueillir, dans les meilleures conditions possibles, des publics en situation de handicap.



LE DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE COMPÉTITION

Pour l'heure, la mise en place de la para-équitation adaptée concerne 8 disciplines : Para-Dressage adapté, Para-Attelage adapté, Para-CSO adapté, Para-Voltige adaptée, Para-Equifun adapté, Para-Equifeel adapté, Para-Ride and run adapté, Para-Pony games adapté.

Zoom sur la classification

Afin d'assurer l'équité sportive entre les cavaliers, mais également de garantir leur sécurité en adaptant, notamment, le niveau technique des épreuves, une classification a été mise en place avec trois niveaux. Une grille, disponible sur le site FFE.com, dans l'onglet « classification adaptée » de chaque discipline, est à remplir par l'enseignant, selon 4 axes :

- Capacités de compréhension, de communication et d'autorégulation.
- Compétences sociales et comportementales en environnement collectif.
- Capacités à identifier et gérer les situations à risques.
- Capacités équestres fonctionnelles dans la conduite et le contrôle de l'équidé.

Une classe unique, révisable, est ensuite attribuée et éditée directement par le SIF sur la licence compétition du cavalier.

Une mise en œuvre simple et des épreuves adaptées

La volonté est d'encourager l'intégration d'épreuves adaptées en parallèle du circuit ordinaire, sans complexifier l'organisation : **vous pouvez ajouter les épreuves para-équestres directement à la DUC de votre concours, mais il est également possible de ne programmer que cette discipline.**



RENFORCER L'INCLUSION AVEC DES ÉPREUVES MIXTES

En voltige et en equifun (sur le principe du scoring) ainsi qu'en pony-games et ride and run, le règlement permet l'organisation d'épreuves mixtes, associant des cavaliers en situation de handicap avec des cavaliers « valides ».

« Cela crée du partage et de vrais élans de solidarité entre cavaliers, notamment avec les plus jeunes. Cela ouvre les pratiques et porte la découverte, il ne peut en ressortir que de belles choses », salue Karine Boué.

Dès cet été, des championnats de France de para-dressage adapté, para-attelage adapté, para-equifeel adapté et para-equifun adapté se joueront dans le cadre du Generali Open de France Clubs afin de proposer à chacun le projet sportif qui lui correspond.

UNE COMPÉTITION PILOTE EN NORMANDIE

Le 4 juin, le centre équestre de la Scie, situé à Longueville-sur-Scie en Normandie, a organisé un concours de para-équitation adaptée avec une centaine de participants.

« C'est une journée consacrée uniquement à cela, avec l'objectif d'inviter le maximum d'organiseurs et enseignants pour promouvoir la discipline et la facilité d'organisation des compétitions. Je les invite à ajouter des épreuves d'équitation adaptée à leur programme ; cela humanise les compétitions Clubs, ce qui me tient particulièrement à cœur. L'équitation est une pratique inclusive, ce mélange permet de tirer tout le monde vers le haut », appuie la dirigeante.

FOCUS SUR LA PRATIQUE DE L'ÉQUIFUN

AVEC JULIE PETIT, DIRIGEANTE DU PICOTIN (50) ET EXPERTE FÉDÉRALE POUR L'ACCUEIL DES PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP



La discipline de l'equifun est parfaitement adaptée à tout type de public et à toute tranche d'âge. Elle alterne des périodes dynamiques, entre les dispositifs, et plus calmes et canalisantes dans les dispositifs. Cela évite une trop grande prise de vitesse et que les cavaliers se retrouvent débordés par leur cavalerie. Il n'y a donc pas d'adaptation particulière à avoir, il faut d'abord lire le règlement. La mise en place du parcours est du bon sens

pédagogique ; comme lorsqu'on est face à un jeune public, il s'agit de proposer un tracé qui s'enchaîne de façon logique, roulant pour les chevaux afin d'éviter trop de maladresse dans la bouche de la part des cavaliers, et fluide pour que ceux-ci se repèrent facilement sur le terrain. J'évite donc les dispositifs qui nécessitent de tourner court comme le trèfle ou le tournicot. Visuellement, le jardin est aussi assez compliqué. De plus, je supprime les options sautantes pour des cavaliers plus jeunes ou moins aguerris.

L'equifun est une discipline qui laisse une vraie liberté dans les exercices, c'est à nous de créer un parcours qui ne mette ni les cavaliers en difficulté, ni les chevaux trop à l'effort. En tant qu'enseignants, nous avons un rôle de briefing et de débriefing très important auprès de nos cavaliers. Je partage un objectif commun avec tous mes cavaliers : leur attitude et leur sérénité, ainsi que le respect de leur poney, priment avant tout. Le résultat est secondaire, ils en retirent la satisfaction de retenir un parcours et de le dérouler dans le bon ordre. Je n'ai pas une cavalerie spécifique pour les cavaliers en situation de handicap. Je pense qu'à partir du moment où on a bien choisi nos poneys pour leur gentillesse, pour leur polyvalence et qu'on les a bien dressés, ils sont capables d'évoluer dans de nombreuses disciplines.

Certains sont sur les terrains de pony-games en Élite le week-end et avec mes cavaliers en situation de handicap la semaine !

Pour moi, cette diversité de pratique est bonne pour leur moral.



ET SI VOUS CONFIEZ VOS BULLETINS DE SALAIRE AU GHN ?

Gérer la paie de vos salariés peut vite devenir complexe et chronophage. Entre les évolutions réglementaires, les obligations sociales et les spécificités de la convention collective des activités hippiques, chaque détail peut avoir des conséquences importantes. En confiant la gestion de la paie au service Salaire du GHN, bénéficiez d'une réelle expertise garantissant l'application et le respect de la convention collective et du droit social.



Le service Salaire se charge de toutes les déclarations en lien avec les salariés :

- Déclaration préalable à l'embauche (sur demande),
- Gestion des variables de paie : heures supplémentaires, absences, maladie, congés payés,
- Établissement des bulletins de salaire,
- Déclarations de charges sociales (DSN),
- Documents de fin de contrat.

Le GHN ne se limite pas à l'édition de vos bulletins ! Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives et sociales (hors affiliation), notamment auprès de :

- la MSA,
- votre organisme de mutuelle,
- votre organisme de prévoyance.

Nous sommes également à vos côtés en cas de contrôle MSA afin de sécuriser vos pratiques.

COMMENT BÉNÉFICIER DU SERVICE SALAIRE ?

Pour bénéficier du service Salaire, il est nécessaire d'être adhérent au GHN et de souscrire à l'abonnement premium.

Ensuite, vous devez nous retourner, avant le 20 du mois, un dossier complet à télécharger sur notre site ou à demander par mail à l'adresse suivante :

infos@ghn.com.fr.

Une fois votre dossier créé, un identifiant et un mot de passe vous seront adressés afin d'activer votre espace privé, de renseigner vos variables de paie et de récupérer vos bulletins ainsi que vos documents post-paie.

Une tarification sans surprise

Toute nouvelle inscription auprès du service Salaire, ou toute reprise du service après une interruption de plus de 12 mois, donne lieu au règlement d'une somme de 60 € HT au titre des frais de dossier. Cette somme s'entend par établissement (SIRET). Ensuite, les bulletins vous seront facturés trimestriellement.



Tarif pour l'année 2026 : tarif unique de 20 € HT par bulletin et par mois, tout compris.

LOGICIEL SILAE

Le service Salaire du GHN travaille depuis 2021 avec le logiciel SILAE pour l'établissement des bulletins de salaire. L'ensemble des documents liés à la paie (bulletins, récapitulatifs de cotisations, écritures comptables, etc.) est accessible directement en ligne sur un espace Silae dédié.

Les bulletins de paie sont également mis à disposition dans un coffre-fort électronique. Il s'agit d'espaces dédiés garantissant à la fois la fiabilité de la transmission et la conservation des bulletins. Un coffre-fort est prévu pour l'employeur ainsi qu'un autre pour chacun des salariés.

UN APPUI JURIDIQUE PERMANENT

Parce que la gestion des salariés ne se limite pas à la paie, vous bénéficiez du soutien du service juridique du GHN pour :

- Comprendre les différents contrats existants et les aides à l'embauche éventuelles,
- Gérer les situations du quotidien (absences, maladie, congés payés, heures supplémentaires, problèmes disciplinaires),
- Sécuriser les procédures de fin de contrat : démission, rupture conventionnelle, licenciement...

LES AVANTAGES À NOUS REJOINDRE

- Une parfaite maîtrise de la convention collective,
- Plus de 30 ans d'expérience en paie,
- Une solution complète,
- Des tarifs imbattables.

Demandez à vérifier la conformité de vos bulletins*

L'établissement d'un bulletin de salaire répond à un certain nombre d'obligations : mentions obligatoires, cotisations sociales, compteur de congés payés... et chaque erreur peut coûter cher ! Le GHN vous propose de vérifier la conformité de vos fiches de paie à tout moment afin de s'assurer que tout est en règle.

Pour rappel, les salariés, qu'ils soient présents ou non dans l'entreprise, disposent d'un délai de 3 ans pour réclamer des rappels de salaire ou des rectifications sur leurs bulletins de salaire ; il est donc primordial de leur délivrer des bulletins conformes.

Gagnez en sérénité

Notre service Salaire vous propose un diagnostic des bulletins de vos salariés et établit un bilan de conformité : de l'intitulé de la convention collective au taux de cotisation, en passant par le salaire minimum, tout est étudié à la loupe !

Toutes les informations par téléphone au 02.54.83.02.02 ou par mail à infos@ghn.com.fr.

*Offre réservée aux adhérents du GHN.

Article écrit en collaboration avec le GHN

L'ASTUCE

DES ACTIONS MARKETING POUR BOOSTER VOTRE RENTRÉE

La rentrée représente un moment clé pour le recrutement de nouveaux cavaliers.

Les familles anticipent de plus en plus tôt leurs activités sportives : il est important d'être visible suffisamment tôt pour faire partie de leurs choix au moment des inscriptions. Dans ce contexte concurrentiel, les clubs les plus efficaces ne sont pas forcément ceux qui communiquent le plus, mais ceux qui le font de façon claire, régulière et au bon moment.

ACTION N°1

PRÉPAREZ VOTRE CAMPAGNE DE RENTRÉE DÈS MAINTENANT



Une rentrée efficace se construit plusieurs semaines à l'avance. Quelques exemples d'actions faciles à mettre en place :

- annoncer vos (ré)inscriptions en prévoyant des temps de permanence et d'accueil ;
- présenter les nouveautés de la rentrée et votre calendrier ;
- mettre en avant les disciplines et les activités proposées ;
- proposer des stages et des essais pendant les vacances ;
- maintenir une communication régulière afin de rester visible pendant l'été.

ACTION N°3

UTILISEZ LES RÉSEAUX SOCIAUX COMME VITRINE DE VOTRE CLUB

Votre présence digitale est la vitrine de vos activités. Vos contenus doivent être à jour, attractifs et rassurants afin de donner une bonne première impression et susciter l'envie de découvrir votre club à la rentrée.

Pensez également à **mettre à jour votre site internet** et votre fiche d'établissement Google. Si vous n'avez pas de site internet, rendez-vous sur club.ffe.com !



ACTION N°5

PARTICIPEZ AUX JOURNÉES DU CHEVAL

Les événements de rentrée restent parmi les leviers les plus efficaces pour recruter de nouveaux cavaliers.

Les Journées du cheval constituent une opportunité particulièrement intéressante. Le nouveau format, étendu à neuf jours, permet d'organiser plusieurs temps forts et de multiplier les occasions de découverte autour de différentes thématiques (voir pages 6/7).

Pour maximiser l'impact de l'opération, il est important de penser l'événement comme une véritable action marketing locale et ne pas se limiter à la communication nationale. L'objectif est double : **générer du passage dans votre club** et **recupérer des contacts**. Même avec peu de moyens, plusieurs actions peuvent être mises en place :

- proposer des initiations à poney ;
- organiser une visite du club ;
- offrir un cours d'essai ;
- prévoir une animation conviviale comme un challenge parents/enfants ;
- inviter vos cavaliers actuels à venir avec un ami.

ACTION N°2

SOIGNEZ L'ACCUEIL ET LA RÉACTIVITÉ

Selon l'enquête « Les Français et l'équitation », menée par l'institut Kantar pour la FFE (2025), le club reste le premier point de contact : 50 % des intéressés s'y rendent directement. L'accueil joue alors un rôle essentiel dans le recrutement. Une visite agréable, un échange rassurant et quelques minutes consacrées à présenter le fonctionnement du club peuvent fortement influencer la décision de s'inscrire.

Quelques réflexes simples peuvent contribuer à offrir une expérience positive :

- avoir une signalétique claire pour trouver votre point d'accueil ;
- répondre rapidement aux messages et demandes d'informations ;
- afficher clairement vos horaires, tarifs et modalités d'inscription ;
- expliquer simplement le déroulement d'un cours d'essai ;
- prendre quelques minutes pour faire visiter votre club, présenter l'équipe et la cavalerie.



ACTION N°4

NE PERDEZ PAS CONTACT PENDANT L'ÉTÉ

Une communication régulière permet d'entretenir le lien avec vos pratiquants actuels tout en donnant envie à de futurs cavaliers de découvrir votre club. L'idée n'est pas de publier tous les jours, mais de maintenir une présence régulière pendant toute la période estivale. Même avec une activité réduite, il est important de continuer à faire vivre votre club à travers des contenus simples et authentiques :

- des photos ou vidéos des stages et animations ;
- des moments de vie au club ;
- la préparation de la rentrée ou des nouveautés à venir ;
- des mises en avant des disciplines et activités proposées.



Pour participer, rendez-vous sur tousacheval.ffe.com !

Téléchargez ensuite les supports de communication personnalisés sur la Médiathèque des clubs.

LA SÉRIE

HAPPY ATHLETE : UNE THÈSE POUR IDENTIFIER LES SIGNES DE BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX DE SPORT DE HAUT NIVEAU

Les premiers travaux de la thèse Happy Athlete ont débuté en 2022 à la demande de la FFE afin d'étudier les liens entre bien-être du cheval et performance de ces derniers dans le cadre de compétitions de haut niveau. Le projet s'est déroulé en trois temps : réaliser l'état des lieux du bien-être des chevaux de haut niveau et identifier les facteurs qui le favorisent - à la maison, en lien avec leurs conditions d'hébergement -, mettre en lien cet état avec des indicateurs positifs chez le cheval monté en compétition et évaluer la capacité du grand public à percevoir les émotions du cheval.

SAIT-ON RECONNAÎTRE LES EXPRESSIONS FACIALES DU CHEVAL ?

C'est la question sur laquelle s'est penchée Romane Phélipon au cours de sa thèse Happy Athlete, encadrée par Léa Lansade, chercheuse en éthologie, et financée par le fonds de dotation de la Fédération Française d'Équitation EquiAction, en partenariat avec l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et l'Institut national de la recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Pour cela, une expérience participative a été menée en ligne afin de tester les connaissances du public sur les expressions faciales des chevaux. Le site uncheval-uneemotion.fr a ainsi recueilli les réponses de plus de 900 participants qui devaient tenter de déterminer, grâce à des photos, si l'expression du cheval indiquait plutôt une émotion négative ou positive et si cette émotion était, selon eux, de faible ou de haute intensité. Les résultats ont montré que les expres-

sions associées à des émotions négatives, comme la peur ou le stress, sont globalement bien identifiées par l'humain, contrairement aux expressions positives, plus difficiles à interpréter. Par ailleurs, il a été observé que les personnes interagissant régulièrement avec les chevaux (cavaliers, personne en contact avec le cheval au moins une fois par semaine, pratiquant au moins une fois par semaine, travaillant dans le milieu du cheval, propriétaires d'au moins un cheval et titulaire du Galop® 6 au moins) sont légèrement plus performants que les novices pour identifier et lire les émotions négatives des chevaux, mais cet effet de l'expérience reste limité pour les émotions positives.

Cette expérience a ainsi démontré la nécessité de mieux former les personnes au contact des chevaux à la reconnaissance des émotions de ces animaux afin d'améliorer leur bien-être.

DÉTECTER L'ÉTAT DE CONFORT DU CHEVAL MONTÉ : DES PERSPECTIVES OUVERTES GRÂCE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle (IA) est en plein développement ces dernières années et devient de plus en plus performante. Pour terminer sa thèse, Romane Phélipon a entraîné une IA avec un millier de photos - le minimum ! - pour évaluer la pertinence de cet outil dans la détection de l'état de confort du cheval monté.

L'étude des expressions faciales est l'un des moyens permettant d'accéder à l'état émotionnel des animaux, notamment chez les chevaux, en raison de la richesse de leur musculature faciale et de leur grande expressivité. Savoir les reconnaître fait partie des actions concrètes pour améliorer le bien-être animal dans votre établissement. Il est aussi possible de proposer à vos cavaliers des ateliers de sensibilisation pour lire les émotions et le confort des poneys et chevaux !



© IFE/20

Pour cela, un jeu de données de 1 036 images de chevaux montés provenant de sources publiques et privées a été constitué. Celles-ci ont été réparties en deux catégories : chevaux en confort (546 images) et chevaux en inconfort (490 images), selon cinq critères prédéfinis : état des oreilles, des yeux, de la bouche, position du chanfrein par rapport à la verticale, et présence ou absence du comportement de fouaillage de la queue. Un modèle d'IA, basé sur des réseaux de neurones convolutifs (CNN) a ensuite été créé pour apprendre

à catégoriser automatiquement de nouvelles images de chevaux montés en fonction de ces critères.

C'est avec une **précision de 87 %** que ce modèle d'IA a réussi à classer correctement une image de cheval monté dans la catégorie correspondante (confortable ou inconfortable). Il a également identifié des zones clés utilisées pour la classification des images, telles que la position des mains du cavalier, les rênes ou encore des zones très précises comme le bout de la lèvre supérieure du cheval.



©Scoopjya



LE BILAN DE ROMANE PHÉLIPON

« Pour identifier un état émotionnel, il est essentiel de regarder l'ensemble de la face du cheval et de coupler les différents indicateurs entre eux ; ils seront alors

d'autant plus forts lorsqu'on les cumule. L'un des signes facilement reconnaissables est la position des oreilles. Quand elles sont plaquées en arrière, cela peut être un signe d'agressivité ou de mal-être, mais il n'est pas pertinent à lui seul, car lorsque l'on gratte les chevaux à un endroit apprécié, elles peuvent aussi être en arrière : il s'agit donc aussi d'observer les yeux, la bouche, les nasaux, etc. L'analyse peut alors être tout autre.

J'ai été étonnée de constater que, de manière générale, les cavaliers ne présentaient pas nécessairement une meilleure capacité à interpréter les expressions du cheval que les personnes moins familières, en particulier dans des situations positives, telles que l'anticipation d'une récompense alimentaire ou la mimique observée lorsque les chevaux se font gratter à un endroit apprécié. On semble donc moins attentif au positif qu'au négatif. De manière générale, cela se retrouve dans tout ce qui est lié au bien-être animal, puisque pendant longtemps, il s'agissait surtout d'identifier les signes de mal-être. Cela a entraîné un retard dans la reconnaissance des signaux positifs, mais je pense que cela s'apprend. Rien de tel, pour cela, que d'observer son animal. Quelle tête, quelle vocalisation, quelle posture ou quel est son comportement dans telle ou telle situation ?

Concernant le choix de travailler avec l'intelligence artificielle, c'était un peu un bonus. Nous avons la chance d'avoir, au sein de l'INRAE, une équipe spécialisée dans le deep learning et l'IA. Ce projet est né d'une collaboration : nous avions des jeux de données assez importants et eux cherchaient à coder une IA avec une application éthologique. Cette idée était intéressante à creuser car elle faisait le lien entre de potentielles solutions applicables pour la FFE, ou d'autres organismes, ainsi que l'éthologie et le bien-être animal. Cette IA est une preuve de concept et n'est pas accessible telle quelle au grand public. Cela ouvre de nombreuses perspectives pour la suite, notamment comme outil d'aide à la formation par exemple. Pour qu'elle devienne un outil concret, il serait nécessaire d'étoffer la base de données pour entraîner l'IA.

Les trois années de travail sur cette thèse ont été courtes et de nombreux projets auraient pu être intéressants à lancer. Elle comporte trois volets, les travaux méritent de se poursuivre dans chacun d'entre eux, notamment concernant les fondamentaux du bien-être des chevaux de haut niveau. Les observations ont été faites à l'écurie, il serait maintenant intéressant d'aller sur les compétitions, d'effectuer un suivi longitudinal des chevaux, et par exemple, de voir si les chevaux qui ont beaucoup de liberté à la maison sont immédiatement impactés, ou non, par une réduction de ces dernières lors d'une compétition en indoor. On pourrait aussi faire en sorte qu'il y ait une amélioration des conditions, notamment en compétition, à travers des recommandations plus axées sur des fondamentaux qui ont été prouvés scientifiquement comme étant bénéfiques au cheval de haut niveau. De même concernant les travaux sur les équipements, embouchures et enrênements. Sur le volet des expressions faciales et de l'identification des états émotionnels positifs, on n'en est qu'à la surface. Cela ouvre la voie et c'est, dans tous les cas, réjouissant de voir que le nombre de recherches sur le bien-être positif, quelle que soit l'espèce, est en train d'exploser. »

L'EXPERTE DE CETTE SÉRIE

Romane Phélipon, passionnée depuis toujours par les chevaux, l'est également par la recherche scientifique.

Elle débute son parcours universitaire en sciences cognitives, puis s'oriente vers les neurosciences. Elle mène ensuite un doctorat en éthologie.

Ses dernières recherches ont porté sur l'étude des émotions positives chez les chevaux, à travers l'analyse des expressions faciales, le tout dans le contexte de promotion du bien-être animal.

L'intégralité de cette série est disponible sur l'application FFE La REF.

LA RELÈVE AU RENDEZ-VOUS DES CHAMPIONNATS DE FRANCE PRO DE SAUT D'OBSTACLES

Le Master Pro de saut d'obstacles, organisé fin avril à Fontainebleau (77), a sacré le multimédaillé Julien Epailard en Pro Élite. Le Normand a remporté son premier titre national, aux rônes d'Hard'rock Queen HJD. Si l'élite des cavaliers français était au départ dans la catégorie reine, la nouvelle génération n'était pas en reste avec, à la clé, d'excellentes performances.

Mégane Moissonnier, Jeanne Sadran, Antoine Ermann, Inès Joly, Edward Levy, Dylan Ringot, Leona Mermillod Baron, Lalie Saclier, Sara Brionne ou encore Eden Leprevost Blin Lebreton, sans oublier la tenante du titre Nina Mallevaey... Tous ont fait leurs armes sur le circuit Jeunes national et international. Au départ du championnat de France Pro Élite, ils étaient plusieurs à s'élancer dans la finale réservée aux 20 meilleurs couples, avec à la clé des résultats de premier plan : médaille de bronze pour Inès Joly, 4^e place pour Sara Brionne, double sans-faute pour Edward Levy, 11^e rang pour Eden Leprevost Blin Lebreton, plus jeune concurrente du haut de ses 22 printemps...

« La jeune génération propose une belle équitation et évolue au sein de systèmes bien structurés. Cela nous pousse à rester dans le coup ! Parmi eux, de grands champions arrivent », partage le champion de France Julien Epailard.

Olivier Bost, sélectionneur national Jeunes depuis 2011, a salué les prestations de ces cavaliers qu'il a vu éclore : « Ils ont très bien monté, ce sont des jeunes qui ont été habitués à la pression dès les championnats des As à Lamotte, qui sont lancés devant 6 000 personnes. Ils apprennent à se concentrer sur leur sport et ont l'envie de bien faire. Le Generali Open de France, au Parc équestre fédéral,

est certainement la plus belle étape pour venir ensuite performer. Fanny Skalli, Mathis Vallat et Lou Morali, passés par les circuits Jeunes, se sont classés en Pro 1 tandis qu'il y a beaucoup de jeunes dans le championnat Pro 2 ; voir qu'ils peuvent terminer en Pro Élite sur la grande piste en herbe les motive. »

FORMER LA JEUNE GÉNÉRATION, LE PARI RÉUSSI DE LA FFE

La Fédération a œuvré pour revaloriser le Master Pro, organisé depuis 2022 dans le cadre du Printemps des sports équestres, mis en musique par Sylvie Robert, présidente de GL events Equestrian Sport, et ses équipes. La transition vers les épreuves Seniors est aussi renforcée avec l'intégration du championnat Jeunes cavaliers à cet événement.

« Retrouver un championnat fréquenté permet à ces cavaliers de prolonger le circuit Jeunes et d'arriver sur le Master Pro, ce qui n'était plus le cas auparavant. Grâce aux organisateurs, il y a une offre de championnats sans interruption dès les premiers niveaux, ce qui permet un suivi par les staffs. Nous avons la chance d'avoir un véritable vivier de jeunes talents », exprime Frédéric Bouix, président de la FFE.

« L'accompagnement qui est mis en place depuis une dizaine d'années porte ses fruits. La Fédération et la direction tech-

nique nationale nous font confiance sur la formation de cette nouvelle génération, cet investissement fait notre force », confie Olivier Bost. Des circuits de compétition formateurs ont été développés, comme le Grand National FFE - AC Print, les Super As et Tournées des As, où le staff fédéral collabore avec les chefs de piste. De nombreux stages fédéraux sont organisés avec des experts techniques, intégrant de la préparation mentale et de la préparation physique. Des échanges, tant lors des regroupements qu'en compétition, se tiennent avec les entraîneurs privés.

Un travail de détection est effectué en région (voir REF 256, page 10) et permet d'ouvrir davantage le groupe France. Les générations montantes sont en perpétuelle construction ; Olivier Bost encourage les jeunes cavaliers intéressés et motivés à « s'entourer d'un bon encadrement technique et, surtout, bienveillant » afin qu'ils puissent, un jour, pousser la porte de l'équipe de France.



Eden Leprevost Blin Lebreton et Fantasy de la Roque

PODIUMS 2026

MASTER PRO CSO

Pro Élite	Pro 1	Pro 2	As Jeunes cavaliers
1. Julien EPAILLARD & HARD'ROCK QUEEN HJD (propriété de Céline Baron) - 0.96	1. Stéphanie HENNEQUIN & CANDICE VD CELIEBRUGE Z - 0.00	1. Eliott DEUQUET & GAO NANTUEL (propriété de Sydney Masters) - 2.65	1. Pierre AMPAUD & BELPHEGOR D'OUILLY - 1.45
2. Cédric HUREL & FANTASIO FLOREVAL Z (propriété de son cavalier - Groupe 1 FFE) - 3.47	2. David MELIN & DELTA DE L'AUTROT (propriété de son cavalier) - 1.61	2. Victoire DARCELIER & BABILUFZ - 4.52	2. Vera DESUTTER & DAMOISEL OF ARANKA (propriété d'Olivier Desutter) - 4.00
3. Inès JOLY & COME ON Z (propriété de Pegasus LLP) - 3.92	3. Romain LAVIGNE & FUNKY BOY DES SAULES (propriété de Laurent Guillet et François-Xavier Boudant) - 5.94	3. Henry CREPELLE & E. - 5.00	3. Jack CONLON-GATEAU & KOS - 12.93

UN GUERRIER NOMMÉ SERTORIUS DE RIMA Z*IFCE, DOUBLE CHAMPION DE FRANCE DE DRESSAGE PRO ÉLITE

En dressage, c'est à Vierzon (18), au sein des installations de la famille Cambourieu à La Picardière, que les meilleurs couples avaient rendez-vous du 22 au 26 mai. Dans la catégorie reine, Sertorius de Rima Z*IFCE (Groupe 1 FFE) a décroché son deuxième titre national Pro Élite sous la selle de sa cavalière de toujours, Pauline Basquin. Le hongre de seize ans s'est construit un palmarès bien rempli au cours d'une carrière qu'il aurait bien pu ne jamais connaître.

Acquis par l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) à l'âge de trois ans, Sertorius de Rima Z*IFCE était à l'origine destiné à devenir un cheval de Gala du Cadre noir. De par sa petite taille, il a été confié à l'écuyer Pauline Basquin, qui le forme patiemment et le révèle finalement sur les rectangles de dressage ! En 2017, le duo est champion de France des 7 ans, puis est sacré champion de France Pro 2 l'année suivante à Vierzon.

UN COUP D'ARRÊT AVANT DE REVENIR ENCORE PLUS FORT

En 2019, Sertorius est victime de coliques, suivies de complications qui l'éloignent pendant de longs mois des terrains.

« J'étais là quand il s'est endormi, j'étais là quand il s'est réveillé. Je pense que ce moment a vraiment resserré nos liens. Ce cheval, c'est une vraie leçon de vie. Il n'a jamais lâché, on a vraiment senti qu'il n'avait pas envie de lâcher. Il était là, il avait bien l'intention de reprendre. Il est toujours là et même encore plus fort », partage Pauline Basquin.

Champion de France Pro 1 en 2021, le couple fait la transition en Pro Élite avec succès, obtenant le titre national dans la catégorie reine un an plus tard.

« Sertorius, c'est un guerrier, un warrior. Il a envie de bien faire, pour moi, je le sais. Cette énergie qu'il met dans

le travail et cette volonté de bien faire les choses sont ses qualités premières », confie l'écuyer au sujet de celui qui est surnommé Chouchou.

PORTE-DRAPEAU DU DRESSAGE TRICOLORE À L'INTERNATIONAL

Depuis les Mondiaux à Herning (DEN), en 2022, Sertorius de Rima Z*IFCE est de tous les grands championnats. Il s'est peu à peu imposé comme l'un des piliers de l'équipe de France de dressage, avec comme point culminant les Jeux olympiques de 2024. Devant son public, dans le parc du château de Versailles, le couple termine à la 6^e place par équipes et à la 16^e place de la finale individuelle en musique, une première depuis les Jeux d'Atlanta en 1996. À l'automne de la même année, Pauline et Chouchou montent sur le podium de l'étape Coupe du monde FEI à Lyon (69) - s'octroyant au passage le record de France dans une épreuve libre, 81.915% - puis concluent leur année par une victoire historique dans celle de Madrid. Ils enrichissent leur palmarès d'une participation à la finale du circuit, en avril 2025 à Bâle (SUI).

En début d'année 2026, Sertorius a fait retentir La Marseillaise dans le CDI 4* de Bordeaux (33) puis montré qu'il se plaît décidément bien dans le Cher. En

effet, le hongre né chez Marine Ferté et Jean-Marie Martin s'adjuge fin mai un nouveau titre de champion de France, le deuxième en Pro Élite. À seize ans, son prochain objectif sera une participation aux championnats du monde FEI à Aix-la-Chapelle (GER), temple du dressage mondial, du 11 au 15 août prochain.

Découvrir le portrait vidéo de Sertorius de Rima Z*IFCE, réalisé avant les Jeux de Paris 2024



© FFE/J. Rodrigues

Tous les compte-rendus des championnats de France sont à retrouver sur le site FFE.com, rubrique Actualités, ainsi que sur l'application FFE La REF. 🌟

MASTER PRO DRESSAGE

Pro Élite

1. Pauline BASQUIN & SERTORIUS DE RIMA Z*IFCE - 140.864
2. Rachel BASTADY & QUINTESSA (propriété de FOLIE DRESSAGE - Groupe 1 FFE) - 136.422
3. Pierre VOLLA & MALCOM X DE MASSA (propriété de Mona LUNDIN HAMILTON et Sylvain MASSA) - 135.185

Pro 1

1. Claudia CHAUCHARD & APACHI VD BIEBOSSCHEN (propriété d'Annabel MOREAU et ECURIE CHAUCHARD) - 131.495
2. Charlotte CHALVIGNAC VESIN & VOULEZ VOUS BY VDB (propriété de François VANDERBECQ) - 130.760
3. Alizée WAUTHIER & JAGGER - 130.160

Pro 2

1. Pauline GUILLEM & FIGARI GOLD - 215.733
2. Elsa MAULET & BELLINI JIVA (propriété d'Etienne ZELLER) - 209.174
3. Coralie GALOY & FORTIUS LTH DRESSVALUE (propriété de sa cavalière) - 201.946

Pro 3

1. Jean-François LAGARDE & FURST DREAM - 134.850
2. Laureen ROGER & GOLDENEYE LA ROGERET (propriété de sa cavalière) - 134.764
3. Guillaume RECOING & EROS BARAIRE (propriété de LA BARAIRE) - 131.529
4. Jack CONLON-GATEAU & KOS - 12.93

UN ACCOMPAGNEMENT POUR TOUS GRÂCE AU RÉSEAU DIMENSION MENTALE

Créé en 2024, le réseau des Accompagnants en Psychologie du Sport et Préparation Mentale (APSPM) change de nom et devient le Réseau Dimension mentale. Une identification plus forte du rôle pour ce collectif qui regroupe plus d'une soixantaine de praticiens, à disposition de tous les licenciés.



Une partie des membres du Réseau Dimension Mentale, en séminaire au Parc équestre fédéral en mars.



Photographies : © FFE/CB

La préparation mentale est accessible aux cavaliers de tous les niveaux.

La dimension mentale s'impose aujourd'hui comme un facteur incontournable de la performance, qu'elle soit de haut niveau ou s'inscrivant dans le cadre d'une pratique de loisir. Si les sportifs engagés au plus haut niveau ont déjà accès à des outils performants et bénéficient du suivi de nombreux professionnels, la FFE a souhaité faciliter et sécuriser la démarche de l'ensemble des licenciés, en leur mettant à disposition une liste de praticiens sélectionnés sur la base d'une éthique professionnelle respectueuse de la déontologie de l'accompagnement. Pour cela, le réseau des Accompagnants en Psychologie du Sport et Préparation Mentale (APSPM) - devenu le Réseau Dimension mentale - a été constitué dès 2024. Ce réseau, dont l'effectif est pour l'heure stabilisé à 65 praticiens répartis sur le territoire national métropolitain, est piloté par la direction technique nationale (DTN), avec une coordination effectuée par Stéphanie Cornu, membre de la DTN, et Marie Caucanas, psychologue clinicienne et ancienne élue fédérale, tandis que Jean-Pascal Cabrera a grandement œuvré à sa création.

Équitants ou non, les professionnels référencés disposent de compétences multiples : préparateurs et entraîneurs mentaux, psychologues et psychothérapeutes ou encore praticiens ActionTypes et profilage des préférences motrices. Ils sont mobilisables par tous. « Il est nécessaire de faire changer le regard sur la préparation mentale et son accès, quand il y a un besoin de réparation mais pas seulement. Il est important de ne plus seulement considérer la fonction "pompier" du préparateur mental », défend Stéphanie Cornu.

Un premier séminaire a réuni les membres du réseau fédéral les 24 et 25 mars derniers au Parc équestre fédéral, où ces derniers se sont attachés à établir les perspectives et évolutions du collectif. « Nous sommes convaincus que nous avons besoin de vous au sein de cette fédération et que nous devons équilibrer l'offre et la demande pour atteindre notre objectif d'un meilleur accompagnement des entraîneurs, staffs fédéraux, cavaliers, chevaux, dirigeants, etc. », avait alors partagé Sophie Dubourg, directrice technique nationale.

Le témoignage d'Olivier Strak, psychologue clinicien, psychologue du sport et préparateur mental

« J'ai rejoint ce réseau pour plusieurs raisons. La première, c'est le référencement qui légitime une pratique. Il y a des enjeux nationaux autour de la préparation mentale, de la fonction de psychologue du sport ou de préparateur mental à protéger ; la démarche de la FFE permet de bien clarifier le cadre éthique et déontologique.

Ensuite, il y a un intérêt pour la discipline, même si je ne suis pas cavalier. Enfin, la mise en relation avec d'autres collègues crée un partage d'expérience qui peut être bénéfique dans l'accompagnement de mes athlètes. M'acclimater à l'équitation me donne une idée plus précise des enjeux des cavaliers des Amateurs ou qui évoluent à l'international, avec lesquels je travaille déjà. Avant d'appartenir au réseau, j'avais déjà été sollicité par deux cavaliers. Et depuis le référencement, sur un an, cinq demandes ont émergé du réseau, qui permet de gagner en visibilité, même en dehors de ma région puisque je réalise certains accompagnements à distance. Des demandes plus spécifiques étaient liées, je pense, à certaines de mes qualifications notamment sur la pratique de l'EMDR.

La majorité d'entre elles relevaient de la gestion psychotraumatique à la suite des blessures, de chutes importantes, ou sur des dimensions de blocage en saut d'obstacles par exemple. L'avantage, en allant sur le site internet de la Fédération, c'est que les compétences de chacun sont détaillées. Il facilite la prise d'information pour les sportifs et les aide à faire le choix d'un professionnel qui correspond à leurs besoins.

Au sein du réseau, nous avons cette envie de créer du sens commun, chacun avec ses spécificités. Nous devons sensibiliser sur la dimension psychologique et mentale, pas simplement comme de la réparation ou de l'accompagnement en urgence, mais sur l'importance d'intégrer une logique d'optimisation et d'entraînement mental, ce qui peut parfois bousculer les pratiques et faire évoluer les représentations. »

Les praticiens référencés



CULTURE ÉQUESTRE

EDWART VIGNOT, COLLECTIONNEUR PASSIONNÉ

À l'occasion de la deuxième édition des Journées culturelles, organisées par la Fédération les 26 et 27 mars au Parc équestre fédéral, une exposition de tableaux issus de la collection personnelle d'Edwart Vignot était proposée. Rencontre.



Photographies ©FFE/CB

Edwart Vignot, lors des Journées culturelles, aux côtés d'une œuvre d'Eugène Delacroix.

D'OÙ VIENT VOTRE PASSION POUR LES CHEVAUX ?

Cette passion est arrivée vers mes 10 ans. J'étais invité par une amie à Nancy, qui avait la chance de posséder une belle maison avec des écuries. Voir un cheval m'a à la fois impressionné et fasciné au point de ne pas pouvoir détacher mon regard. Cela m'a donné le goût de collectionner tout ce qui relève de sa représentation artistique sur papier, en volume, dessiné, gravé... Je me considère comme un fou passionné amoureux du monde équin, si brillant et émouvant, depuis bientôt un demi-siècle.

QUELLE EST VOTRE VISION DU CHEVAL ?

Le cheval est multiple. Il peut être aussi bien majestueux que simple. Il dégage, en fait, des émotions qui ne sont pas loin de l'humain, il y a d'ailleurs un rapport au champ lexical, puisque c'est le seul animal pour lequel on parle de bouche et non pas de gueule, de jambe, de nez, etc. Cela fait forcément de nous son complice, si ce n'est son comparse.

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU COLLECTIONNEUR ?

Mon premier achat fut un beau hasard de la vie, le très joli dessin d'un petit pêcheur, à la plume, acquis pour 10 francs - l'équivalent d'un mois complet d'argent de poche - en 1979. Des années plus tard, les connaissances aidant, j'ai trouvé que ce dessin venait d'Horace Vernet.

QU'APPRÉCIEZ-VOUS DANS CETTE PASSION DE LA COLLECTION ?

Ce que j'aime, c'est posséder le regard d'un autre, un moment de la vie d'un artiste ; savoir qu'on a entre les mains quelques minutes ou secondes, quand l'idée a été jetée sur le papier. C'est presque de l'ordre de l'intime et c'est pour cela que j'aime principalement le dessin original. Derrière, il y a aussi des histoires folles, des choses que l'on découvre, cachées dans un livre ou qui allaient être détruites. Par exemple, j'ai récupéré, sous un temps de pluie abominable, un dessin dont le cadre a été brisé, complètement gorgé d'eau, qui aurait pu terminer dans la poubelle du coin.

SIX DE VOS ŒUVRES ONT ÉTÉ EXPOSÉES LORS DE CES JOURNÉES CULTURELLES. COMMENT LES AVEZ-VOUS CHOISIES ?

J'ai essayé de couvrir un siècle de création, du début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1940, avec une cohérence sur la partie romantique pour finir avec un dessin d'Hergé. C'est une multitude d'œuvres, avec des supports et techniques différents : huile sur papier, dessin double face montrant l'esprit de création chez Géricault, lithographie par Jules-Robert Auguste ou encore un dessin du début du XX^e siècle d'Alphonse Legros, d'après les frises du Parthénon, dans une technique proche de la pointe d'argent. Celle-ci rend l'œuvre un peu nébuleuse, mouvante comme dans un rêve éveillé, tout ne se met pas en place au premier regard : selon où se pose le regard, on voit une croupe ou la jambe d'un cavalier apparaître ou disparaître par exemple. C'est très enrichissant d'écouter les réactions du public, il y a des choses que je n'avais pas vues ou appréciées de la même manière. La passion du cheval nous réunit. Le cheval est un vecteur de lien social ; ici, on passe par le biais de l'esthétique, de la beauté, de la curiosité.

ET L'ON PEUT FINALEMENT COLLECTIONNER PLEIN DE CHOSSES...

C'est cela qui est génial. Par exemple, Émile Hermès collectionnait à la fois l'imagerie des grands artistes, et aussi tout ce qui était lié à son travail, à sa passion, des accessoires, des ouvrages... Tout ce qui touche au monde du cheval est collectionnable. Il faut se faire plaisir, il existe des marchés aux puces, de nombreux vide-greniers, on n'est jamais à l'abri d'une belle rencontre et d'une belle surprise. Pour ma part, je préfère les belles incertitudes aux ennuyeuses évidences ; je trouve qu'un chef-d'œuvre, même inconnu, reste un chef-d'œuvre.



Le compte-rendu des
deuxièmes Journées
culturelles FFE





Helmett
SPORT

Notre priorité : Resserer les liens avec vous.

L'expérience client Helmett Sport évolue pour vous accompagner comme vous le méritez.

Nous sommes à votre écoute !

02 19 00 55 25

helmett-sport.com/contact

HELMETT, SAS de courtage en assurances au capital de 17.903.808 € - Exploitante de la marque Helmett Sport - RCS PARIS 390.069.201 - Code APE 66222 - Siège social : 3 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - Tel : 01 44 73 46 46 - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 07000475 (vérifiable sur www.orias.fr). L'autorité compétente est l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris CEDEX 09 (www.acpr.banque-france.fr). Réclamation : les réclamations peuvent être adressées à votre interlocuteur habituel, par courrier à l'adresse postale ci-dessus ou courriel à adressesollicitations@helmett-assurances.com. Médiation : en cas d'échec de votre réclamation dans un délai de deux mois à compter de son envoi, vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance par courrier à l'adresse postale suivante : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou via le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante : <https://www.mediation-assurance.org/contact>.